

EVS-ITUS

Equipe de recherche Ingénieries
Techniques Urbanisations Sociétés

Composante de l'UMR 5600 du

CNRS Environnement Ville Société

Département GCU de l'INSA de
Lyon

Bâtiment Eugène Freyssinet

Tél. 04 72 43 84 71

Fax 04 72 43 87 96

<http://itus-evs.insa-lyon.fr>

Projet d'Initiation Recherche et Développement

Le processus de fabrication de la ville : le cas de la gestion de l'eau sur l'île de Miribel-Jonage

Par
Emmanuel ANDRE
Aurélien HUCK

Année 2011/2012

Tuteurs du PIRD : Jean-Yves TOUSSAINT Sophie VAREILLES
 Frédéric CHERQUI Selma BAATI

Le processus de fabrication de la ville : le cas de la gestion de l'eau sur l'île de Miribel-Jonage.

Résumé

Notre projet consiste, à partir d'un parc péri-urbain de l'agglomération lyonnaise, à comprendre et identifier le processus de fabrication de la ville. Il s'agira en effet d'identifier les rapports entre les comportements organisationnels et le fonctionnement des dispositifs techniques relatifs à la gestion de l'eau du site.

Le site d'étude a été proposé dans le sujet et correspond à l'île de Miribel-Jonage, espace péri-urbain au nord-est de l'agglomération. Comme il s'agit d'un site regroupant de multiples acteurs et des enjeux différents soutenus par chacun d'entre eux, nous avons essayé de cibler des dispositifs précis afin de comprendre les jeux d'acteurs qu'il peut y avoir dans la gestion de l'eau d'un tel espace. Nous souhaitons savoir d'une part comment s'effectue concrètement cette gestion de l'eau, et d'autre part si la justification des choix relève de la technique, des aspects sociaux, d'intérêts politiques ou encore des aspects économiques. Nous nous sommes également intéressés aux modes de gouvernance afin d'identifier les interactions entre les acteurs ainsi qu'entre acteurs et dispositifs techniques.

Mots Clés :

Gestion de l'eau – Acteurs - Dispositifs techniques – Enjeux – Organisations - Interactions

Town making process: the case of the water resource management in the island of Miribel-Jonage.

Abstract

Our project consists in understand the town making process since a urban park of Lyon city. Indeed the aim is to identify the relations between organizational behaviours and the mechanism of technical systems relative to the water management of the site.

The studies site was proposed in the subject and corresponds to the island of Miribel-Jonage, urban area in the north-east of the city. As the site gathered a lot of actors and different issues supported by each of them, we have tried to target specific systems in order to understand the links between the actors in the water management of a such site. We wish to know how this water control takes place concretely and also the justification of these choices comes under the technic, social aspects, politic interests or economic aspects. We have also been interested by the different ways of governance to identify the interactions between the actors as well as between the actors and the technical systems.

Key words :

Water management – Actors – Technical system – Issues - Organizations - Interactions

Remerciement

En premier lieu, nous tenons particulièrement à remercier nos tuteurs, Jean-Yves TOUSSAINT, Sophie VAREILLES, Frédéric CHERQUI ainsi que Selma BAATI, doctorante, pour nous avoir accueilli dans leur laboratoire respectif, de nous avoir encadré et aidé tout au long de ce projet d'initiation à la recherche et au développement.

Nous remercions également toutes les personnes rencontrées ou contactées qui ont bien voulu nous consacrer de leur temps et nous transmettre les informations disponibles qui nous ont été fort utiles dans la poursuite de notre travail.

Table des matières

Résumé	2
--------------	---

Table des matières	4
--------------------------	---

Introduction	9
--------------------	---

1 Partie théorique : vers la compréhension de la fabrication de la ville et la sociologie des organisations	10
---	----

1.1 Notion de ‘Fabrication de la Ville’	10
--	-----------

1.2 . La représentation des acteurs : mobilisés dans ou par un projet.....	12
---	-----------

1.2.1 Les acteurs mobilisés dans le projet :	12
--	----

1.2.2 Les acteurs mobilisés par le projet :	12
---	----

1.3 La sociologie de la traduction	13
---	-----------

1.3.1 Le réseau	14
-----------------------	----

1.3.2 La traduction	14
---------------------------	----

2 Eléments de problématique	15
-----------------------------------	----

2.1 Identification du sujet - Contexte	15
---	-----------

2.2 Eléments de questionnement	16
---	-----------

2.3 Problématique.....	16
-------------------------------	-----------

3 Méthodologie.....	18
3.1 Phase théorique et bibliographie	18
3.2 Hypothèses	19
3.2.1 Des rapports entre acteurs compliqués.....	19
3.2.2 Les prises de décisions orientées.....	19
3.2.3 Le manque de structure porteuse actuelle	19
3.3 Archives	19
3.4 Définition des dispositifs à étudier	21
3.4.1 Réflexion sur les dispositifs techniques	21
3.4.2 Choix d'un dispositif précis	22
3.5 Travail de terrain	22
3.5.1 Rencontre avec le Grand Lyon	22
3.5.2 Choix d'une méthode d'enquête	22
3.5.3 Spécificités de nos entretiens	24
3.5.4 Analyse thématique des entretiens.....	24
4 L'île de Miribel-Jonage.....	26
4.1 Descriptif du site.....	26
4.1.1 Présentation.....	26
4.1.2 Historique	27
4.1.3 Vocations - Enjeux	31
4.1.3.1 <i>La production d'eau potable</i>	31
4.1.3.2 <i>La protection contre les crues du Rhône</i>	32
4.1.3.3 <i>L'accueil du public et les loisirs</i>	32
4.1.3.4 <i>La préservation du patrimoine naturel</i>	32
4.1.3.5 <i>Les vocations secondaires</i>	32
4.1.3.6 <i>L'interdépendance des vocations</i>	33
4.2 Etat des lieux de l'île.....	33
4.2.1 Fonctionnement hydrologique de l'île	34
4.2.2 Fonctionnement hydraulique du captage de Crépieux-Charmy	35
4.2.3 Diagnostics – Dysfonctionnements du site.....	36
4.2.3.1 <i>Pollution de la ressource en eau</i>	36
4.2.3.2 <i>Fermeture des brèches et caractère inondable de l'île</i>	36

4.2.3.3 <i>Enfoncement / Rehaussement du lit du canal</i>	37
4.3 Un projet qui rassemble un grand nombre d'acteurs	38
4.3.1 Différentes échelles d'acteurs	38
4.3.2 Le contexte organisationnel	40
4.3.2.1 <i>Principaux acteurs</i>	40
4.3.2.2 <i>Les acteurs secondaires</i>	44
4.3.2.3 <i>Cartographie</i> :.....	44
5 La gestion des eaux urbaines : interactions entre acteurs et dispositifs techniques :	46
5.1 Les dispositifs étudiés :.....	46
5.2 Gouvernance du site	48
5.2.1 A l'échelle du Grand Parc – la mise en place d'un plan directeur en 2005	48
5.2.2 A l'échelle de l'ensemble de l'île de Miribel-Jonage	48
5.3 De 2003 à 2009 : une gouvernance défaillante	49
5.3.1 Rôle du Comité de Pilotage.....	50
5.3.2 Rôle du groupe technique Eau (GTE)	50
5.3.3 L'état des lieux de la gestion globale de l'île	51
5.3.3.1 <i>Eléments partagés par les différents acteurs</i> :	52
5.3.3.2 <i>Les principales différences de point de vue</i>	53
5.3.4 Etat des lieux du fonctionnement du groupe technique eau.....	55
5.3.4.1 <i>Le point de vue des acteurs sur l'intérêt du GT eau</i>	55
5.3.4.2 <i>Le point de vue des acteurs sur les limites du GT Eau</i> :	55
5.3.4.3 <i>Comment expliquer ce manque d'action ?</i>	57
5.3.4.4 <i>Des pistes pour avancer</i>	58
5.4 Vers un modèle de gouvernance différent :.....	59
5.4.1 Descriptif :	59
5.4.1.1 <i>Un changement programmé</i>	61
6 Travail de terrain - analyse des entretiens.....	62
6.1 Description des entretiens	62
6.2 Elaboration d'une grille d'analyse thématique	63

6.3 Analyse du contenu des entretiens.....	63
6.3.1 Thème 1 : les acteurs	64
6.3.2 Thème 2 : les vocations	65
6.3.3 Thème 3 : le fonctionnement hydraulique du site	65
6.3.4 Thème 4 : les champs captants	66
6.3.5 Thème 5 : les projets et plans	67
6.3.6 Conclusion	68
6.4 Retour sur les hypothèses	69
6.4.1 Des rapports entre acteurs compliqués	69
6.4.2 Les prises de décisions orientées	70
6.4.3 Le manque de structure porteuse actuelle	70
7 Autres approches possibles, pistes de réflexion	71
7.1 Une analyse sur la nouvelle gouvernance mise en place et les piste à améliorer	71
7.2 Une mise au point d'une méthode de représentation des interactions entre acteur	71
7.3 Anticiper pour un futur projet d'aménagement d'un espace péri-urbain	71
Conclusion	73
Bibliographie	74
Table des Annexes	77

Liste des figures – tableaux - extraits87

Introduction

Dans le cadre de notre PIRD, nous nous intéressons au cas particulier de la gestion des eaux urbaines dans la fabrication de la ville à partir de l'analyse des dispositifs techniques et organisationnels. Ce sujet de PIRD s'inscrit dans un cadre particulier (projet Omega : outil méthodologique d'aide à la gestion intégrée d'un système d'assainissement) avec un territoire défini : l'île de Miribel-Jonage qui sera décrite par la suite. Cela n'empêche pas ce sujet d'être très ouvert puisque nous avons bénéficié d'une certaine liberté à l'intérieur de ce projet pour orienter notre recherche et nous l'approprier tout en répondant bien sûr aux besoins exprimés par nos tuteurs. Cela se justifie par l'importance du nombre d'acteurs et de dispositifs techniques présents sur le territoire d'étude. Nous présentons dans ce rapport les spécificités de ce site particulier, notre démarche de questionnement et le travail réalisé en conséquence. Cette démarche de réflexion n'est pas une fin en soi et se doit d'être une aide supplémentaire pour continuer le travail de recherche effectué actuellement sur ce site.

Une particularité de ce sujet que nous tenons à souligner vient de son encadrement spécifique puisque nous sommes en contact avec des personnes de deux laboratoires de l'INSA de Lyon : ITUS et LGCIE. La difficulté qui en résulte pour nous étudiants, est d'arriver à "jongler" entre les discours qui nous sont tenus puisque chacun possède une expérience de recherche différente ce qui conduit à des attitudes différentes (façon d'envisager un problème, sens du vocabulaire...). Même si cela s'est révélé déstabilisant dans un premier temps, ce fut aussi l'opportunité pour nous d'entendre des discours différents, de nous poser des questions sur leurs points communs...

Enfin, il convient de souligner en début de rapport que notre principale source d'informations concernant notre territoire d'étude et ses caractéristiques sont des documents récupérés auprès du Grand Lyon. Ils datent pour les plus anciens des années 2002-2003 et pour le plus récent de novembre 2011. Nous nous sommes documentés de notre côté comme expliqué ultérieurement mais tout ce qui touche plus spécifiquement le site a pour origine ces documents. Le discours peut ainsi parfois être orienté puisque le Grand Lyon est un des acteurs fortement impliqué par le site et possède donc sa propre opinion sur l'avenir de l'île Miribel-Jonage et sa gestion.

1 Partie théorique : vers la compréhension de la fabrication de la ville et la sociologie des organisations

1.1 Notion de ‘Fabrication de la Ville’

Un premier travail exploratoire a permis de s'imprégner du sujet et de clarifier la signification des différents termes employés notamment dans l'intitulé du sujet, de manière à aborder par la suite, avec un raisonnement cohérent, la notion de fabrication de la ville.

Nous avons ainsi essayé dans un premier temps, de comprendre et d'établir un lien entre les notions de l'espace urbain, de la technique, d'objets techniques, de dispositifs techniques, de dispositifs organisationnels, d'acteurs...

Les notions d'objets et de dispositifs techniques sont, à notre sens, les premières à définir et à prendre en compte dans la compréhension du sujet [JY TOUSSAINT, *Traité sur la ville*, 2008]:

« **Objet technique** » : objet non vivant, qui répond à un usage défini (il faut cependant distinguer l'usage escompté et l'usage effectif qui peuvent se révéler différents)

« **Dispositifs** » : assemblages d'objets fabriqués

« **Dispositifs techniques** » : dispositifs qui impliquent des techniques de fabrication et des techniques d'usage.

En résumé, ‘ ces assemblages d'objets constituent les dispositifs techniques et spatiaux de l'urbain et forment les instruments de l'urbain. L'existence de ces assemblages relève d'activités de fabrication qui ressortissent à l'aménagement urbain, à l'urbanisme, à l'architecture, et au génie civil. ’ [JY TOUSSAINT, *Traité sur la ville*, 2008]

On retiendra que c'est grâce à l'ensemble des dispositifs que la vie urbaine est possible et que les activités sociales existent car elles mobilisent sans cesse des dispositifs techniques.

Tous nos comportements sont en lien avec les objets et dispositifs techniques dans la mesure où ils assurent par leur fonctionnement la réalité du monde quotidien et ‘la possibilité pour chacun de vaquer à ses affaires et aux affaires de la cité ’. [JY TOUSSAINT, 2008].

Nous avons clarifié d'autres termes, afin d'arriver aux définitions suivantes :

- « **Public urbain** » : *c'est l'ensemble des acteurs qui usent de l'espace public urbain : habitants, usagers, commerçants, gestionnaires des réseaux,*

concepteurs, etc. Les publics urbains qui sont chargés de la fabrication et de la gestion de ville sont appelés « fabricants » ; ils sont intégrés à divers organisations.

- **« Instrumentation »** : *processus par lequel les fabricants dotent les publics urbains en instruments, en concevant, réalisant et maintenant en l'état les dispositifs techniques et spatiaux. (l'instrumentation constitue une offre en pratique)*

« Instrumentalisation » : *processus par lequel les publics urbains emploient les instruments disponibles pour leurs activités urbaines et collectives.*

[JY TOUSSAINT, S VAREILLES, 2009]

Nous nous sommes également basés sur trois observations concernant les objets et les dispositifs urbains, permettant d'éclaircir les relations entre objets, organisations et activité sociale :

«

- *Il n'y a pas d'activité sociale sans objet*

Tout type activité sociale est lié à des objets ou à des dispositifs techniques, qui constituent les environnements anthropiques, sans lesquels aucune société n'est possible.

De plus, la pluralité des objets implique la pluralité des objets et dispositifs.

- *Il n'y a pas d'objet sans organisation*

L'organisation assure l'existence d'un objet ou d'un dispositif technique, ce qui ajoute une dimension supplémentaire aux objets : l'aspect organisationnel. Tout objet technique est aussi organisationnel, ce qui, dans notre démarche, va nous mener à s'intéresser certes à l'aspect technique de l'objet, mais aussi d'essayer de discerner l'ensemble de l'organisation concernant les dispositifs du site de Miribel-Jonage.

Ces organisations sont multiples et peuvent intervenir à un niveau d'échelle différent.

- *Tout objet est un instrument aux mains des publics urbains*

L'instrument est un outil de perception [SIMONDON, 1989]. Il permet de connaître le monde dans lequel agit celui qui s'en sert, et il modifie les modalités d'intelligibilité des situations d'actions. Dans l'espace publique urbain, les objets et dispositifs techniques engendrent des possibilités ou des impossibilités d'actions pour les publics, selon leur choix et objectifs. »

[JY TOUSSAINT, S VAREILLES, 2009]

Ces trois observations nous rendent compte de la place importante que possèdent les objets techniques dans l'environnement urbain et dans l'activité sociale autour d'un espace. L'importance des organisations qui ont en charge les dispositifs techniques nous a conduits à nous intéresser d'une part aux différents dispositifs du site et d'autre part d'en répertorier les acteurs au niveau des différentes organisations. Cette approche va ainsi influencer l'évolution de notre démarche

1.2 . La représentation des acteurs : mobilisés dans ou par un projet

En amont de notre étude, et au regard des nombreux acteurs et dispositifs présents sur notre site, nous avons voulu effectuer une sorte de classement pour essayer de représenter d'avantage le rôle de chaque acteur et leurs interactions. Nous nous sommes donc intéressés à la notion d'acteur mobilisé dans ou par un projet, et de voir comment chacun de par sa position, peut intervenir dans l'aménagement d'un espace, en particulier dans le cas de l'île de Miribel-Jonage.

Pour en revenir sur le contexte de l'aménagement urbain, il a été constaté par plusieurs équipes de recherche spécialistes de la question, que les projets d'aménagement s'organiseraient aujourd'hui sans prendre en compte les publics concernés. La conception ferait en effet intervenir très rarement les usages faits ou attendus par un dispositif technique, et c'est pourquoi les projets se développeraient sans les publics, voir contre eux [JY TOUSSAINT, S VAREILLES, *Town Making*, 2007].

On distingue ainsi deux catégories d'acteurs dans un projet, les uns mobilisés "par" le projet, les autres mobilisés "dans". Celles-ci constituent un rôle important, et les rapports qu'entretiennent ces deux catégories d'acteurs participent de l'évolution de la démocratie dans les villes et des modes de gouvernement qu'impose l'évolution de la société industrielle urbaine [JY TOUSSAINT, S VAREILLES, *Town Making*, 2007].

1.2.1 Les acteurs mobilisés dans le projet :

Ces acteurs sont généralement mobilisés sur des échelles de temps assez longues pour un projet, qui dépassent généralement celle de l'opération d'aménagement.

"Seuls les acteurs mobilisés dans le projet sont habilités à configurer les aménagements urbains. Le mode projet sépare ces acteurs des acteurs concernés par les aménagements. Les premiers sont considérés comme les fabricants, les seconds sont désignés comme des publics, ou selon les contextes, comme des utilisateurs" [JY TOUSSAINT, S VAREILLES, *Town Making*, 2007]. On essaiera de distinguer lors de notre étude ce type d'acteurs mobilisés dans le projet d'aménagement de l'île de Miribel-Jonage.

1.2.2 Les acteurs mobilisés par le projet :

Les acteurs concernés par le projet d'aménagement représentent l'ensemble des acteurs par qui le projet se justifie. Ces acteurs peuvent être classés en deux groupes, les publics et les utilisateurs. [JY TOUSSAINT, S VAREILLES, *Town Making*, 2007]. Par publics, on peut tout d'abord parler d'individus *"rassemblés par leur activités sociales urbaines"* et pour qui les aménagements participent à leur vie quotidienne. On peut y distinguer plusieurs catégories, tels que les riverains, les habitants des communes riveraines, les automobilistes, les piétons, les enfants, etc.

Dans le cas de notre espace, les publics sont d'autant plus nombreux que les usages et les vocations du site sont multiples, et on parlera d'individus concernés par des activités sociales ou professionnelles différentes. Certains individus peuvent parfois " faire partie de plusieurs publics dans le déroulement de ses activités", par exemple, sur l'île de Miribel-Jonage, le promeneur perd cette identité lorsqu'il est automobiliste ou pêcheur.

Il est important cependant de distinguer les publics avec les utilisateurs. "Par *utilisateurs*, il faut entendre des groupes organisés (des entreprises, des commerçants notamment) pour qui les aménagements urbains constituent des ressources et dont les activités participent au fonctionnement de la ville"[*JY TOUSSAINT, S VAREILLES, Town Making, 2007*]. Concrètement, sur notre site d'étude, le gestionnaire du captage d'eau potable ou le gestionnaire de l'accueil du public sur le parc, utilisent les aménagements de l'île pour leurs activités collectives, et assurent ainsi un service aux publics.

Pour un même projet, on distingue publics et utilisateurs selon la manière avec laquelle ils sont enrôlés par le projet. La représentation des utilisateurs ne pose pas problème, dans la mesure où ils sont représentés par des porte-paroles "*habilités à porter les raisons et les intérêts*" de l'utilisateur. Concernant les publics, ceux-ci n'étant pas représentés par des collectifs organisés, ils le sont souvent par des organisations, tel des associations ou des syndicats, mais se pose aussi la représentation de ces organisations en question. Les associations et les syndicats ne représentent que leurs membres, et certains publics peuvent être exclus de la représentation, étant pourtant mobilisés par le projet.

Ces différentes remarques au sujet des représentations nous ont donné quelques pistes de travail pour la représentation des acteurs de notre territoire d'étude et il nous a paru intéressant de le mentionner.

1.3 La sociologie de la traduction

Il nous a paru nécessaire d'aborder un certains éléments de la sociologie de la traduction, de manière à avoir des notions en terme de jeux de pouvoir et de jeux d'acteurs, que l'on serait susceptible de retrouver dans les dispositifs organisationnels présents sur notre site d'étude. Les travaux de M. CALLON et B. LATOUR ont une perspective autour de l'entreprise et de l'organisation, qui se base sur une réflexion d'ensemble sur l'émergence des faits scientifiques et les réseaux qui les portent. La forme de sociologie qu'ils proposent n'est pas tout à fait en accord avec la tradition épistémologique : leurs démonstrations s'appuient sur des analyses de cas toujours très découpantes, et conduisent à une véritable méthodologie non seulement d'analyse mais aussi d'élaboration de réseaux. L'avantage de leur raisonnement sociologique est d'être à la fois centré sur l'analyse des processus sociaux et en même temps de devenir un quasi-outil de gestion et d'aide à la conduite de projets [*H. AMBALARD, Ph. BERNOUX, Les nouvelles approches sociologiques des organisations*].

Un bref récapitulatif des notions et concepts clés de la traduction permet d'éclaircir et de percevoir des singularités de la sociologie de la traduction.

1.3.1 Le réseau

Il s'agit d'une « métaorganisation » rassemblant des humains et des non-humains mis en intermédiaire les uns avec les autres. C'est en saisissant les situations comme un ensemble d'entités humaines ou non humaines, individuelles ou collectives, définies par leurs rôles, leur identité, leurs programmes, que l'on peut accéder à leur compréhension.

Le fait de vouloir reconstituer un réseau traduit également la volonté de *''chaîner toutes les entités qui participent au problème, et ce chaînage laisse place ensuite au processus de traduction [H. AMBALARD, Ph BERNOUX, Les nouvelles approches sociologiques des organisations.*

1.3.2 La traduction

Pour éclaircir cette notion en première approche, CALLON et LATOUR définissent la traduction *''comme une opération permettant d'établir un lien intelligent entre des activités hétérogènes'' [H. AMBALARD, Ph BERNOUX, Les nouvelles approches sociologiques des organisations].* Elle permet de lier des énoncés et des enjeux a priori incommensurables et sans communes mesures.

La notion de traduction souligne aussi la permanence des déplacements auxquels donne lieu l'histoire d'un projet. Dans le cas de l'île de Miribel-Jonage, on peut observer des déplacements, qui peuvent être de différentes natures : de buts, d'intérêts, de dispositifs ou encore d'êtres humains entre l'ensemble des acteurs et des dispositifs du site étudié. On distingue différentes étapes, au cours desquelles des déplacements se produisent : la problématisation, l'étape d'intéressement, de l'enrôlement, de la mobilisation et de la dissidence. Nous reviendrons éventuellement dans la suite de ce rapport sur ces différentes étapes afin d'essayer de les adapter directement à notre sujet. On retiendra que ces dernières marquent souvent une progression dans les négociations, et ce fera partie de notre démarche de les identifier dans le cas de l'île de Miribel-Jonage. La traduction est un processus avant d'être un résultat [M.CALLON, *Eléments pour une sociologie de la traduction, 'La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc''*], l'exemple donné par M.CALLON sur la domestication des coquilles St-Jacques dans la baie de St-Brieuc nous a paru intéressant quant à la manière d'illustrer les difficultés théoriques et méthodologiques et de présenter la méthode d'application du processus sur cet exemple concret.

2 Eléments de problématique

2.1 Identification du sujet - Contexte

Le sujet de notre PIRD s'inscrit dans le cadre du projet OMEGA, ANR Villes Durables 2009, programme de recherche dont les objectifs principaux sont les suivants :

- Consolider et tester une méthodologie d'aide à la gestion globale de l'eau
- Fournir les moyens d'évaluer le service rendu par le système de gestion des eaux urbaines

Ce projet s'effectue dans différents sites qui sont la communauté urbaine de Bordeaux, le Grand Lyon et Mulhouse agglomération. Les partenaires du projet sont au nombre de quatre :

- Le Laboratoire de Génie Civil et Ingénierie Environnementale (LGCIE) de l'INSA de Lyon
- La Lyonnaise des Eaux-Suez Environnement
- L'équipe de recherche Environnements et Dispositifs Urbains (EDU) rattachée au département Génie Civil et Urbanisme de l'INSA de Lyon, composante de l'UMR 5600 du CNRS "Environnement Ville Société"
- L'unité Mixte de Recherche Irsta-Enges GESTE "Gestion Territoriale de l'eau et de l'environnement"

Le programme Omega s'articule autour de 10 tâches réparties entre les partenaires du projet. L'équipe de recherche EVS-ITUS se concentre sur la tâche 5 qui est la suivante : « approprier le système de gestion des eaux urbaines aux activités urbaines ». Le travail pour cette tâche s'appuie sur "le double processus « instrumentation/instrumentalisation » qui permet de décrire le processus d'acceptabilité des changements techniques permettant le passage du concept de l'assainissement urbain à celui de la gestion des eaux urbaines" [BAATI S, Séminaire interne OTHU, 4 juillet 2012].

Dans notre cas, le travail d'étude se fait en collaboration avec la Direction de l'Eau du Grand Lyon et le site d'étude est déjà défini puisqu'il s'agit de l'île de Miribel-Jonage en bordure de l'agglomération lyonnaise. Cette île située au Nord-Est de Lyon est comprise entre deux canaux, Miribel et Jonage, et possède la particularité de s'étendre sur les départements de l'Ain et du Rhône. Elle abrite des fonctions diverses telles l'accueil du public dans un grand parc, la production d'électricité, la protection contre les crues du Rhône ou l'alimentation en eau potable de l'agglomération. La multiplicité d'acteurs, les enjeux et les dispositifs techniques présents sur ce site seront décrits plus en détail dans la suite de ce rapport.

Pour ce projet d'initiation à la recherche, la question s'oriente autour des procédés de fabrication de la ville et s'inscrit dans une démarche déjà existante au sein du laboratoire de l'EVS-ITUS à l'INSA. Il s'agit donc de mieux comprendre

comment on fabrique la ville et comment les dispositifs techniques de gestion des eaux urbaines qui composent notre territoire d'étude adviennent à la ville. Dans le cadre de ce projet, nous verrons que la fabrication est particulièrement complexe, marquée par de nombreuses étapes et que les acteurs sont nombreux autour de ce projet.

2.2 Eléments de questionnement

Nous sommes partis du constat que la ville est un ensemble d'objets fabriqués dont l'objectif est de permettre à l'homme d'interagir avec son environnement. En s'intéressant à l'île de Miribel-Jonage, nous avons dans un premier temps répertorié l'ensemble des dispositifs techniques présents sur le site, et en particulier les dispositifs relatifs aux eaux urbaines.

Dans une logique où l'on considère que les objets techniques sont également organisationnels, il est nécessaire de partir des objets et de remonter aux organisations. Cela nous a conduits à nous poser un certain nombre de questions telles que les suivantes :

- Comment expliquer le choix de certains dispositifs pour notre étude au détriment d'autres ?
- Comment expliquer l'alignement des acteurs autour des dispositifs ?
- Comment classifier les acteurs? Une typologie est-elle nécessaire? Sur quels critères se baser ?
- Comment mesurer leur importance sur la gestion d'un dispositif ?
- Comment représenter le lien entre un acteur et un dispositif ? L'influence de l'un sur l'autre ?
- Comment représenter les interactions entre acteurs ?

Ces éléments de questionnement seront plus développés dans la partie 3 *Méthodologie* qui explique notre démarche générale pour ce projet d'initiation à la recherche et au développement (PIRD).

Nous avons tenté de constituer dans ce qui précède une base théorique dans le but d'apporter des éléments de réponses et de s'orienter vers un angle d'approche pertinent suivant les objectifs de la recherche.

2.3 Problématique

L'élaboration d'une problématique n'a pas été chose facile pour ce sujet assez vaste à l'origine. Les éléments de questionnement nous ont obligés à réfléchir à la direction que nous souhaitions donner à ce projet. Le fait d'avoir décidé de raisonner

depuis les dispositifs techniques pour remonter aux acteurs et les relations existantes a été une première étape dans la formulation de notre problématique.

- Comment les acteurs s'alignent-ils autour des dispositifs techniques pour assurer le processus de fabrication de la ville à travers l'île de Miribel-Jonage?

Nous avons affiné cette problématique au fur de notre étude en réduisant notamment le cadre du sujet initial beaucoup trop vaste pour mener à bien notre PIRD. Il devait en effet se focaliser sur les raisons qui poussent les acteurs et les organisations à agir et à promouvoir certains dispositifs techniques de gestion des eaux urbaines au détriment d'autres, soit s'aligner autour d'un dispositif. Etant limité par le temps prévu pour ce projet et le nombre d'acteurs ainsi que de dispositifs techniques présents sur le site d'étude, nous avons choisi de cibler plus particulièrement un dispositif et les acteurs lui étant liés. Cela permet quand même d'essayer de comprendre les raisons qui interviennent pour que des acteurs et organisations s'accordent sur une politique vis-à-vis d'un objet technique.

3 Méthodologie

La méthodologie générale de notre PIRD peut se résumer à une première approche bibliographique concernant l'eau et l'île de Miribel-Jonage, l'analyse de nos documents et des entretiens avec différents acteurs et leur exploitation. Nous sommes aussi allés sur site plusieurs fois mais dans le contexte de notre sujet, cela ne nous a pas permis de mettre en évidence des éléments de réponses à nos interrogations, seulement d'observer les différents éléments qui constituent l'île de Miribel-Jonage. Les étapes de notre méthodologie sont décrites dans les paragraphes suivants.

3.1 Phase théorique et bibliographie

Au début de notre travail sur ce PIRD, nous ne connaissions pas spécialement le domaine de l'eau ou du moins ce qui touche à sa gestion, les organisations qui y sont liées, le cadre juridique actuel... C'est pourquoi nous nous sommes d'abord concentrés sur l'élaboration d'une bibliographie qui est jointe en annexe à la fin de ce rapport. Les premiers ouvrages que nous avons lus avaient pour but de nous familiariser avec le vocabulaire propre au thème de notre sujet soit l'eau, avec les notions qui s'y rapportent... Sur les conseils de nos tuteurs, nous avons donc ciblé des ouvrages sur des sujets théoriques comme la fabrication de la ville, les rapports entre les dispositifs et objets techniques, comment inscrire un projet dans un cadre particulier... Nous avons consulté d'autres ouvrages ou articles sur le thème plus spécifique de l'eau qui ne nous était pas familier : les systèmes de gestion des eaux urbaines, la gestion globale, l'aide à la décision, les techniques alternatives... Cette première approche nous a permis de mieux comprendre le domaine de l'eau et par conséquent le sujet de notre PIRD.

Nous avons aussi cherché à nous renseigner par le biais d'internet et cela s'est avéré intéressant par exemple pour mieux appréhender le contexte de notre PIRD (le projet Omega) ou comprendre rapidement ce qu'était un SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux). Notre première recherche vis-à-vis du site d'étude s'est aussi faite par internet et non pas par ouvrage papier car nous savions que des documents assez complets devaient nous être remis par la suite. La lecture de ces documents fournis par le Grand Lyon, notre principale source d'informations, nous a aidé à nous faire une idée de la situation actuelle du site de Miribel-Jonage avec ses atouts, ses problèmes, ses enjeux, ses acteurs... La recherche d'informations sur internet nous a aussi permis de retrouver certains de ces documents et de nouveaux qui étaient complémentaires.

Nous avons aussi reçu plusieurs documents par le biais de Selma BAATI faisant référence aux techniques alternatives, à la législation de l'eau, les liens entre l'urbanisation et l'eau (PLU et SAGE)... Notre bibliographie a évolué tout au long de notre projet puisque chaque étape apportait son lot de questions. Pour nous aider dans

notre réflexion, nos tuteurs nous ont conseillés des lectures appropriées à nos interrogations ou difficultés du moment pour nous permettre de mieux comprendre certaines notions ou valider des idées. Il y a eu plusieurs allers retours entre nos lectures et les discussions avec nos tuteurs pour nous aider à aller à l'essentiel des ouvrages, comprendre les grandes idées. Cela s'est avéré important surtout lors des dernières semaines du PIRD car le temps imparti ne jouait pas en notre faveur.

3.2 Hypothèses

Nous avons réfléchi pour choisir nos hypothèses, avec les connaissances que nous avons déjà du projet, les apports proposés par nos tuteurs ainsi que les théories déjà proposées par des chercheurs dans ce domaine.

Ces hypothèses ne sont pas exhaustives et ne permettent pas de s'appliquer à l'ensemble de la gestion de l'eau de l'île au vu de sa complexité.

3.2.1 Des rapports entre acteurs compliqués

Nous faisons l'hypothèse qu'au vu des nombreux acteurs et enjeux distincts du site, le processus d'instrumentation n'est pas si simple et que des conflits d'intérêts sont donc à prévoir et que cela nuit au bon fonctionnement de la gouvernance du site.

3.2.2 Les prises de décisions orientées

Les vocations du site touchent autant aux aspects sociaux, aux intérêts politiques, aux aspects économiques et techniques. Nous formulons l'hypothèse que malgré la volonté affichée d'assurer un équilibre entre ces vocations, les prises de décisions se font en faveur d'une vocation plutôt qu'une autre.

3.2.3 Le manque de structure porteuse actuelle

Nous faisons enfin l'hypothèse que l'inertie des acteurs pour mener à terme des actions concrètes sur le site, résulte de l'absence actuelle d'une structure porteuse dans la gouvernance et que cela nuit au bon fonctionnement de l'île sur le plan général.

3.3 Archives

Après une première lecture des documents fournis par le Grand Lyon pour faire un "état des lieux", nous les avons relus après élaboration d'une grille de

lecture selon les axes suivants : objets, acteurs, conflits et dysfonctionnements. Cela nous a permis de nous concentrer sur certains points qui nous semblaient essentiels pour la suite et de recueillir un maximum d'informations dessus. Nous avons répertorié toutes ces informations sous différents documents (listes, tableaux...) et avons réfléchi à comment les mettre en relation.

Suite à une réflexion menée avec nos tuteurs, nous avons décidé de partir des objets techniques pour remonter aux acteurs et leurs interactions. Pour cela, nous avons réalisé un premier schéma ou diagramme représentant au centre l'île de Miribel-Jonage puis tous les dispositifs techniques liés à l'eau autour et enfin les acteurs reliés à chaque dispositif. Le but était d'avoir une vue d'ensemble de la situation avec les dispositifs et les acteurs mais faire rentrer toutes informations sur une seule représentation est impossible pour assurer une lisibilité du schéma. Nous avons alors décidé de créer deux modèles fondés sur les documents d'où le nom de modèle « théorique » : le premier pour décrire les interactions objets/acteurs et un deuxième pour les interactions acteurs/acteurs. Ces représentations peuvent nous permettre d'observer si des acteurs sont souvent concernés, les contacts directs ou indirects qu'ils entretiennent... Cela ne nous donne en aucun cas une information sur l'influence concrète que possède un acteur mais peut apporter des pistes de réflexions.

La figure suivante montre un des premiers essais de représentation que nous avons fait.

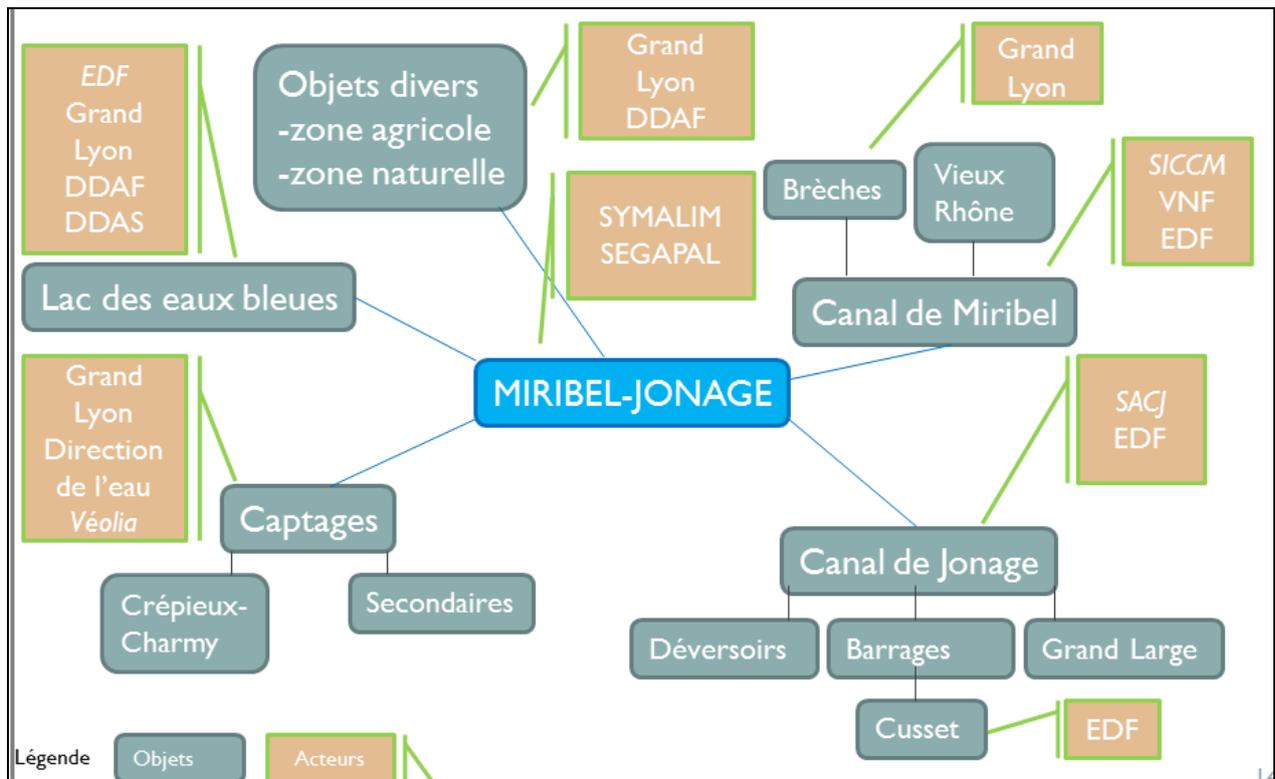


Figure 1 - Exemple de représentation organisationnelle (état février 2012)

Source : André/Huck

Cette question de la représentation nous a conduits à nous en poser d'autres et les réponses ne sont pas évidentes à trouver. Comment représenter correctement le poids d'un acteur vis-à-vis d'un autre pour un dispositif précis : épaisseur de la flèche, établir une hiérarchie d'acteurs pour chaque dispositif ? Comment mesurer l'importance d'un acteur sur la gestion d'un dispositif : quels critères devons-nous retenir ?

Nous avons donc essayé d'identifier des indicateurs pour quantifier l'influence d'un acteur. Ainsi, nous avons tenté plusieurs représentations ou classement en tenant compte par exemple des acteurs mobilisés "dans" et ceux mobilisés "par" [JY TOUSSAINT, S VAREILLES, 2007]. Nous avons regardé si le poids historique d'un acteur (depuis quand était-il présent sur le site) est un argument valable sur sa capacité à rallier d'autres acteurs à sa cause. L'île de Miribel-Jonage étant dans un projet de restauration du Rhône, l'identification des principaux financeurs nous a aussi permis de mieux appréhender le rôle de certains acteurs et leurs investissements sur ce site.

Face à la multitude d'acteurs présents sur le territoire d'étude, nous avons souhaité établir une typologie d'acteurs mais là encore la question des critères se pose ? Nous avons donc commencé à lister tous les acteurs intervenant sur le site en précisant dans la mesure du possible leurs caractéristiques (syndicat, entreprise, association...), leur date d'apparition sur le site, le lien avec un ou plusieurs dispositifs, les actions menées par le passé et actuellement, leur opinion sur la gestion du site... La liste des acteurs concernés par l'île de Miribel-Jonage est longue et c'est pourquoi au fur et à mesure de notre travail, nous l'avons réduite à ceux qui nous paraissaient être les principaux acteurs. Leur typologie est décrite ultérieurement dans ce rapport dans la partie 3.2.1.1 *Typologie des acteurs principaux*.

3.4 Définition des dispositifs à étudier

3.4.1 Réflexion sur les dispositifs techniques

Outre les interrogations précédentes, nous avons un large choix de dispositifs techniques pour mener notre étude puisque le territoire d'étude comporte divers éléments qui seront décrits par la suite (les canaux de Miribel et de Jonage, les différents lacs, les rivières, les zones de captage en eau potable...). Cependant, les étudier dans leur globalité était tout simplement impossible au vu du temps que cela aurait demandé et de celui dont nous disposions donc nous avons dû en choisir un plus spécifiquement. La réflexion sur le choix d'un dispositif technique n'a pas été aussi facile que l'on aurait pu le croire. En effet, faut-il privilégier le critère de fonction du dispositif ou des acteurs qui lui sont rattachés ? Lesquels paraissent les plus intéressants à étudier et où il est à priori possible d'obtenir des informations dessus pour travailler ? Notre PIRD étant aussi en relation avec le sujet d'un étudiant en master, nous avons dû nous concerter pour essayer de travailler ensemble et partager nos informations.

3.4.2 Choix d'un dispositif précis

Finalement, nous avons retenu comme dispositifs techniques à étudier les champs captants pour l'alimentation en eau potable de l'agglomération lyonnaise. Cela s'explique en partie par le fait que cette fonction de ressource en eau potable est l'une des quatre vocations principales de l'île de Miribel-Jonage, et donc qu'elle concerne la gestion globale de l'eau sur le site car le champ captant majeur se situe en aval de l'île. Même si certains acteurs sont directement concernés par cette fonction et sa gestion, elle touche aussi un grand nombre d'acteurs et cela nous a paru intéressant pour essayer d'analyser les relations entre acteurs. L'alimentation en eau potable est aussi un dispositif qui impose plusieurs « contraintes » qui peuvent être contradictoires avec d'autres vocations du site. L'importance de cette fonction et ses répercussions sur les autres nous ont paru être des arguments solides pour le choix de notre étude. Nous savions qu'il serait possible de rencontrer différents acteurs en choisissant ce dispositif et que nous pourrions aussi récupérer des informations dessus, choses essentielles pour mener à bien notre travail.

3.5 Travail de terrain

3.5.1 Rencontre avec le Grand Lyon

L'étape suivante dans notre PIRD a été de présenter notre travail dans les locaux du Grand Lyon le 23 avril 2012. Cela a été l'occasion de rencontrer plusieurs personnes rattachées au projet Omega : des enseignants chercheurs de l'INSA, les responsables du service Eau du Grand Lyon, d'autres étudiants travaillant sur Miribel-Jonage. Le but de cette réunion était de faire valider ou non le travail effectué jusque-là et la présentation orale que nous avons fait ce jour-là n'était qu'un moyen de lancer les discussions sur les différentes préoccupations de l'île. Cette table ronde fût pour nous l'occasion de rencontrer certains acteurs dont nous avions les points de vue sur la gestion du site dans nos documents et de réellement prendre conscience que notre PIRD s'inscrivait dans une démarche à bien plus grande échelle. Nous avons aussi pu constater que sur des projets aussi importants regroupant un certain nombre de personnes, il est difficile de s'accorder sur une date pour se réunir et que ce type de rencontre pouvait être enrichissant de par les points de vue différents rassemblés autour du même sujet.

3.5.2 Choix d'une méthode d'enquête

Suite à cette table ronde, nous avons débuté une phase de « terrain » car nous souhaitons rencontrer des acteurs du site pour les interviewer et recueillir ainsi de

nouvelles données. Nous avons déjà réfléchi à comment comparer le discours théorique que nous possédions dans les différents documents avec un discours plus concret. Dans notre cas, la visite de terrain ne pouvait pas nous apporter de réponses donc nous avons le choix entre les méthodes d'entretien ou de questionnaire. Or, « *Le questionnaire est un ensemble de questions rédigées à l'avance strictement posées par A. il produit une série de réponses qui constituent un discours fragmenté, délinéarisé. L'entretien de recherche vise la production d'un discours continu sur un thème donné, ce qui n'est pas possible si l'enquêteur s'abstient de poser ses questions (...)* », [GOTMAN, BLANCHET, 2007]. Notre démarche se rapprochait plus d'un entretien puisque nous voulions obtenir un dialogue avec les acteurs qui leur permet de s'exprimer ouvertement sur les différents thèmes abordés. Le questionnaire n'offre pas de souplesse dans l'ordre des questions et donc de discussions des thématiques alors que l'entretien donne la possibilité de réagir aux propos de l'interviewé, de les réorienter vers les thèmes que l'on souhaite aborder. C'est pourquoi nous avons choisi de procéder à une série d'entretiens avec différents acteurs de l'île Miribel-Jonage.

Toute la difficulté résidait dans le choix des acteurs à rencontrer et le fait de cibler la ressource en eau potable a été un premier pas pour effectuer un premier tri parmi la longue liste d'acteurs à disposition. Ensuite, nous avons établi une liste idéale des acteurs que nous souhaitions rencontrer et nous nous sommes intéressés plus particulièrement à ceux qui nous paraissaient les plus pertinents de rencontrer. Cette liste incluait une dizaine d'acteurs dont nous avons recherché les coordonnées et tenté de joindre. Nous avons rencontré plusieurs difficultés lors de cette étape de notre travail car il n'est pas toujours facile d'obtenir un numéro de téléphone et encore faut-il que cela ne soit pas celui d'un standard ou d'un autre service ... L'envoi de mail est plus facile mais souvent les gens ne leurs accordent pas d'importance et il faut dans ce cas relancer les personnes tout en se gardant de les harceler : si la personne se sent agressée, elle ne sera pas encline à donner suite à notre démarche. En règle générale, nous étions bien reçus par les personnes mais il arrive que les gens ne se donnent pas la peine de répondre sachant que c'est pour un projet étudiant et cela peut se comprendre s'ils sont trop sollicités. Ainsi, nous avons toujours travaillé en collaboration pour cette étape avec l'étudiant en master sur l'île de Miribel-Jonage qui devait lui aussi rencontrer des acteurs afin de grouper nos demandes et de ne pas voir la même personne deux fois. Une autre difficulté à laquelle nous avons été confrontés est le temps puisqu'il nous restait un mois et demi pour contacter les acteurs, les rencontrer, analyser leurs discours et le mettre en relation avec notre travail antérieur. C'est un délai court surtout que le mois de mai de cette année était vraiment très fragmenté à cause des nombreux ponts et du coup les semaines étaient courtes autant pour nous que pour les acteurs.

Malgré ces difficultés, nous avons réussi à rentrer en contact avec plusieurs acteurs même si nous ne les avons pas tous rencontrés par la suite, certains n'étant pas libres (congé maternité, vacances, pas le temps...). Le nombre final d'entretiens que nous avons effectué est quatre et un court entretien par téléphone.

3.5.3 Spécificités de nos entretiens

Etant novices dans l'expérience des entretiens, nous avons lu plusieurs ouvrages sur cet exercice et plus particulièrement « *L'enquête et ses méthodes : l'entretien* » de GOTMAN et BLANCHET (2007) par lequel nous avons découvert les principes de bases d'un entretien et ce qui peut l'influencer : l'environnement matériel et social, le cadre contractuel de la communication, les interventions de l'intervieweur... Nous avons bien entendu aussi discuté avec nos tuteurs pour être conseillés sur les erreurs à éviter et apprendre de leurs expériences. C'est aussi grâce à leur aide que nous avons élaboré une grille d'entretiens où figurent les différents thèmes que nous souhaitions aborder lors de nos entretiens ; un exemplaire est joint en annexe 3. Cette grille a été un peu modifiée suivant l'acteur rencontré. Pour notre premier entretien, nous avons apporté des cartes réalisées par nos soins et représentant les principaux dispositifs techniques présents sur l'île de Miribel-Jonage et les principaux acteurs. Ces deux cartes, jointes en annexe 4, ont été un bon moyen de lancer la discussion, d'être corrigé sur certains points et donc d'améliorer notre vision du site. Cela s'est aussi révélé être un support tout au long de l'entretien puisqu'il était facile pour les personnes autour de la table de montrer rapidement de quelle zone ou dispositif il était question dans le discours. Cette expérience positive pour notre premier entretien nous a conduits à renouveler la démarche pour le reste de nos entretiens et cela s'est révélée fort utile.

3.5.4 Analyse thématique des entretiens

Recueillir des informations n'est pas forcément facile mais les analyser non plus surtout dans notre cas, car nous ne sommes pas habitués à ce type de travail. En nous fondant sur l'ouvrage de GOTMAN et BLANCHET (2007) et les conseils de nos tuteurs, nous avons donc retranscrit nos entretiens ce qui nous a pris un certain temps (1h en moyenne d'enregistrement par entretien) et essayé de mettre en place une analyse thématique. Il existe d'autre type d'analyse d'un entretien (analyse textuelle, analyse entretien par entretien) mais vu le nombre d'entretiens effectués et le délai restant pour les analyser, nous avons choisi la méthode d'analyse thématique. « *L'analyse thématique défait en quelque sorte la singularité du discours et découpe transversalement ce qui, d'un entretien à l'autre, se réfère au même thème (...) une fois sélectionnés pour l'analyse d'un corpus, les thèmes constituent le cadre stable de l'analyse de tous les entretiens* » [GOTMAN, BLANCHET, 2007]. Cela consiste donc à repérer des thèmes dans un discours afin de permettre sa comparaison avec les autres discours dont on dispose et faire apparaître des liens possibles entre eux. C'est ce que nous avons tenté de faire en suivant les étapes préconisées dans l'ouvrage lu à savoir :

- établir une grille d'analyse (définir des unités thématiques, attribuer un mot clé pour chaque unité, classer les unités thématiques dans des thèmes)
- identifier les thèmes comparables pour les différentes grilles établies

Cela devrait nous permettre d'approfondir nos connaissances sur le territoire d'étude et sa gestion ainsi que de comparer les discours sur la fabrication des dispositifs techniques de gestion des eaux urbaines.

Ce travail est présenté ultérieurement dans la partie 6 *Analyse des entretiens* du rapport.

4 L'île de Miribel-Jonage

4.1 Descriptif du site

4.1.1 Présentation

L'île de Miribel-Jonage se situe au nord-est de Lyon, entre le canal de Miribel et celui de Jonage.

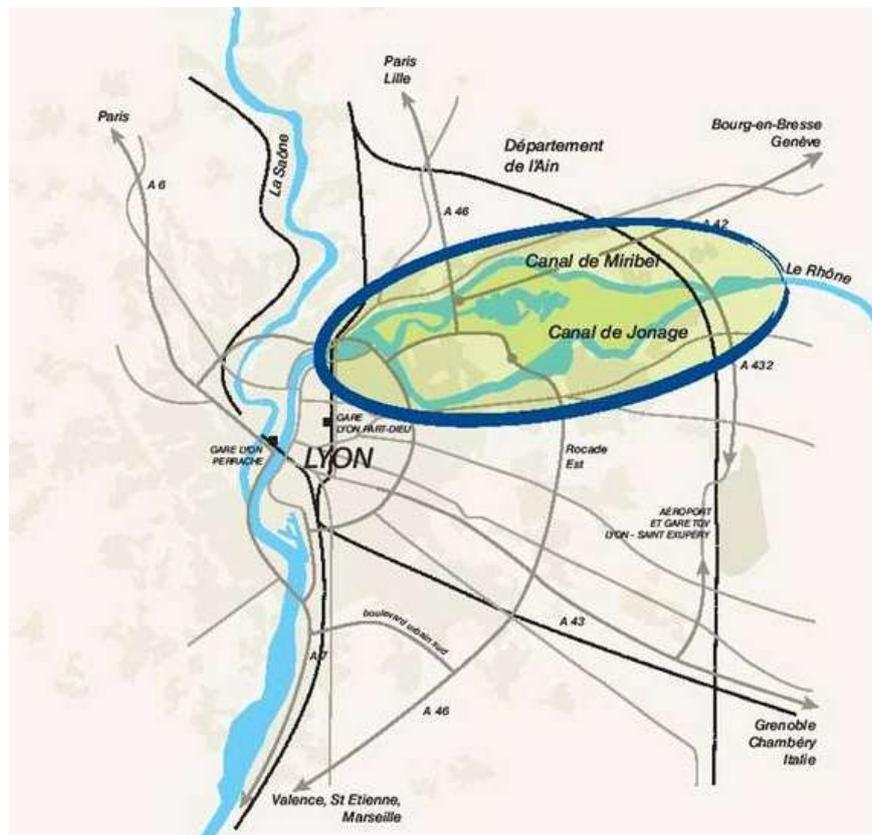


Figure 2 : Situation de l'île Miribel-Jonage

Source : présentation projet anneau bleu-site du Grand Lyon

Concrètement, l'île se trouve :

- En amont immédiat de l'agglomération lyonnaise ce qui fait d'elle une zone stratégique pour protéger l'agglomération contre les crues
- En aval de nombreux aménagements hydroélectriques présents sur le fleuve Rhône.

L'île en question est répartie sur deux départements, l'Ain et Rhône, ainsi que sur un territoire de multiples communes (16 communes).

©Huck Aurélien – André Emmanuel

Projet d'Initiation à la Recherche et au Développement /2011-2012
Institut national des sciences appliquées de Lyon

L'île regroupe également le Grand Parc de Miribel-Jonage, qui représente environ 95% de la superficie totale de l'île et qui est géré aujourd'hui par la SEGAPAL.

Il est important de différencier les deux zones, pour éviter toute confusion : par exemple, le captage de Crépieux-Charmy, fait partie de l'île mais pas du Grand Parc, donc ne relève pas des mêmes acteurs et des mêmes contraintes (chartes, plans...).

4.1.2 Historique

L'île de Miribel-Jonage a suivi une évolution historique, constituée à l'origine d'un espace sauvage jusqu'à son état actuel de parc naturel urbain.

Nous avons élaboré cet historique à partir d'un archivage de différents documents du Grand Lyon [*Direction de l'eau, RLy2283, 2003*] et [BURGEAP, *RLy2923, 2008*]. Nous nous sommes également référés au travail de H. MERAKCHI "*Quand la ville fabrique la nature*" [*Mémoire de Recherche, 2011*], ainsi qu'à ceux de A. AMZERT et L. COTTET-DUMOULIN "*Du sauvage à l'inaltérable. Les conditions sociales d'un espace naturel en milieu urbain : le cas du parc de Miribel-Jonage*" [*Géocarrefour. Vol. 75 n°4, 2000*].

Le but de cette analyse est de noter les moments clefs qui ont influencé la métamorphose du parc. Elle nous permet aussi d'entrevoir le processus d'instrumentation à long terme en révélant les différents mécanismes permettant le passage de non humain du monde non social au monde social à travers des évènements historiques décisifs [MERAKCHI H., 2011].

Suivant l'évolution des faits, le site est passé par différentes phases s'orientant vers des vocations distinctes et un processus de développement différent. Nous avons essayé de répertorier ces différentes phases et d'en observer les conséquences directes sur le site. Le tableau donné en **Annexe 5** précise toutes les dates clefs relatant des faits importants dans l'évolution du Grand Parc.

A partir de cette succession d'évènements, l'idée était d'en faire ressortir les principales étapes et actions mises en œuvres qui ont contribué à un changement de statut de l'île et à une évolution des pratiques et politiques menant à l'état actuel du site et à ses vocations.

Nous avons retenu les phases suivantes :

- De la maîtrise du sauvage à l'exploitation des ressources du site :
D'abord considéré comme milieu sauvage (car épargné par les phénomènes d'anthropisation), le site a ensuite voulu être maîtrisé, afin de domestiquer cette partie du Rhône. Les techniques de construction, alors en pleine évolution, ont permis de « dompter le fleuve trop fougueux ». L'objectif principal des interventions était avant

tout la protection et la prévention contre le risque d'inondation au niveau des zones urbaines.

On peut, de part ce constat, résumer le rapport humain non-humain au cours de cette phase à : Vulnérabilité / Aléa (inondation).

Les actions alors entreprises avaient pour but la protection contre cet aléa et se matérialiseront par la construction du canal de Miribel.

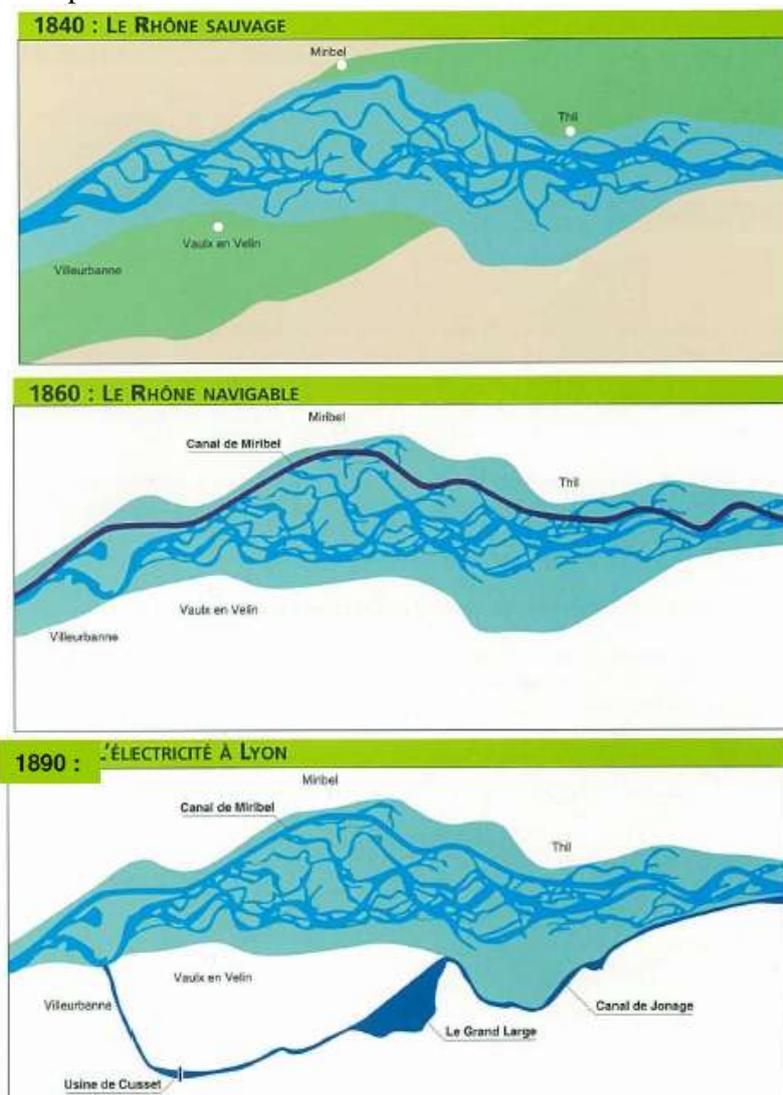


Figure 3 : L'évolution du fleuve/Creusement des deux canaux (Miribel et Jonage)
Source : document Grand Lyon (RLy2923)

Ce canal allait avoir également une vocation économique : d'une part il permettait de servir de voie navigable. D'autre part, il allait servir de ressource d'énergie grâce au creusement du canal de Jonage qui alimente l'usine Hydroélectrique de Cusset, construite à la fin des années 1890. Enfin, il devint une ressource principale en granulats pour la ville.

©Huck Aurélien – André Emmanuel

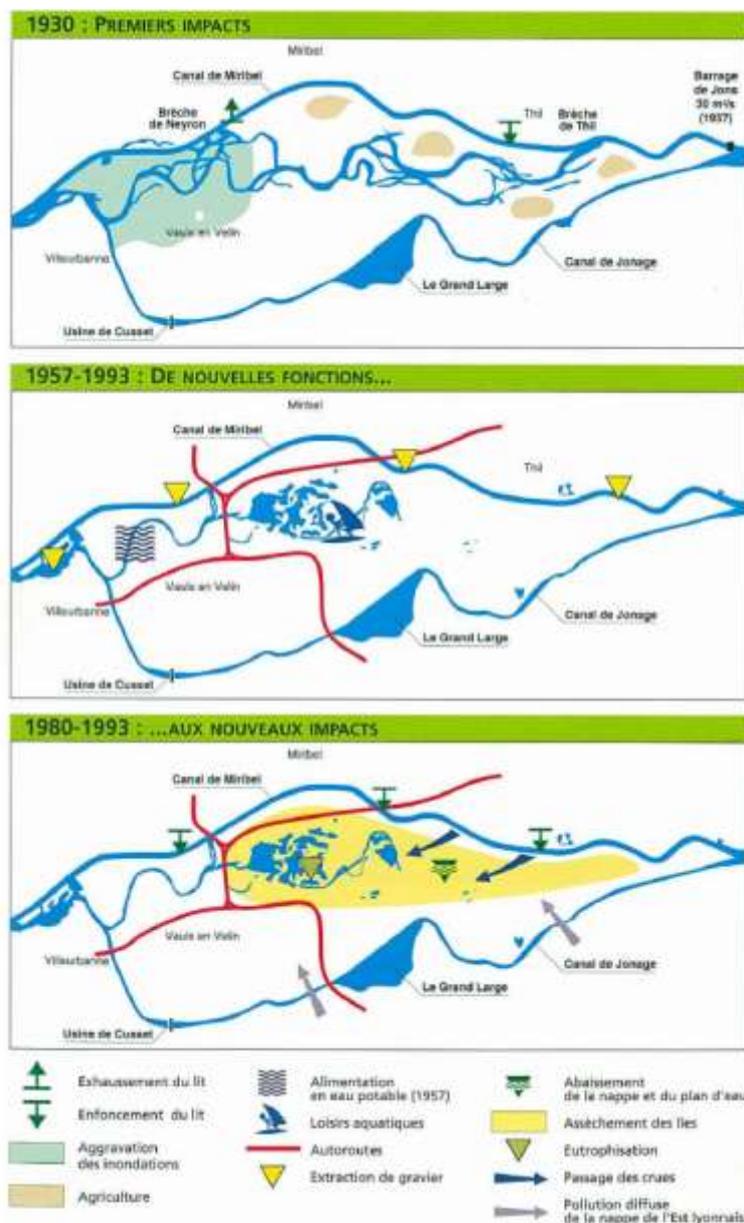
Projet d'Initiation à la Recherche et au Développement /2011-2012
Institut national des sciences appliquées de Lyon

On constate ainsi, que du passage du statut de « nature sauvage à domestiquer » au statut de « ressource à exploiter », le site développa de nouvelles vocations engendrant l'apparition de nouveaux acteurs pour le projet de maîtrise du fleuve.

- Conséquence de la maîtrise du Fleuve : constitution de l'île de Miribel-Jonage
Le creusement des deux canaux Miribel et Jonage a engendré par sédimentation la formation d'une île, qui va influencer fondamentalement l'évolution du site.

Cet aspect illustre l'impact que peut avoir les actions de l'homme sur l'environnement lorsqu'il ne maîtrise pas l'étendue des conséquences induites. Ce nouvel espace, créé indirectement par l'homme, va provoquer une évolution du statut du site : la vocation de protection contre les crues va progressivement laisser place à l'opportunité foncière. De plus, un processus d'aménagement va suivre son cours, pour satisfaire les enjeux sociaux et notamment le développement de bases de loisirs, soutenu par la ville.

- De nouvelles fonctions, de nouveaux impacts
L'évolution de la zone va progressivement modifier les fonctions du site et donner lieu à divers impacts dus aux activités anthropiques, causant un certain nombre de dysfonctionnements (cf figure 4).



**Figure 4 - L'évolution des impacts –
Source : document Grand Lyon (RLy2923)**

Les premiers constats de dysfonctionnement sont observés dans les années 1930 où l'aggravation des risques d'inondations apparaît au niveau de la confluence entre les deux canaux et où une variation du niveau du lit du canal de Miribel commence à poser problème.

De la fin des années 50 au début des années 90, un dysfonctionnement de l'écosystème fluvial du site est constaté et a pour origine l'enfouissement du canal de Miribel. Des études affirment également qu'il y a eu augmentation graduelle des crues et du risque d'inondation.

Face à ces impacts en conséquence des interventions humaines, le site sera classé par le schéma directeur de l'agglomération en "zone inaltérable" en 1992, interdisant tout aménagement lourd sur le site. Cette classification est justifiée par la nécessité d'arrêter toutes interventions sur le fleuve provoquant l'augmentation de la fréquence des inondations qui affectaient les communes avoisinantes et qui menaçaient la ressource en eau potable.

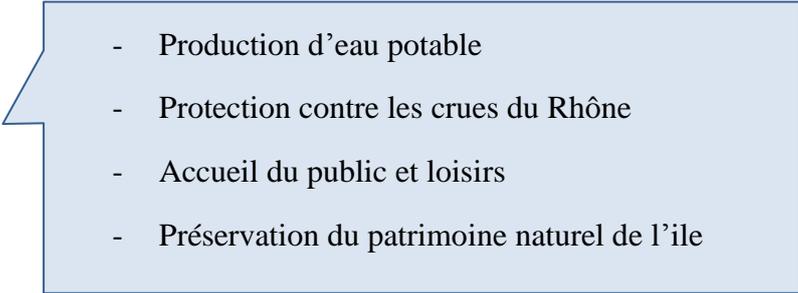
On notera que cette tendance trouve aussi son origine dans le contexte politique de l'époque, où le site devient un véritable instrument politique.

- Vers un retour à la nature

Les actions entreprises depuis le début des années 90 sont désormais d'avantages orientées vers la protection de la nature, ainsi que vers la préservation et la revalorisation naturelle du site, dans le système de représentation social. Une charte d'objectifs signée en 2003 est fondée sur la base d'un programme de restauration écologique et hydraulique, et détaille quatre vocations classées par ordre de priorités. Celles-ci seront développées dans la partie ci-après.

4.1.3 Vocations - Enjeux

Comme vu précédemment, le site d'étude a évolué au cours du temps ainsi que ses vocations qui se résument au nombre de quatre actuellement:

- 
- Production d'eau potable
 - Protection contre les crues du Rhône
 - Accueil du public et loisirs
 - Préservation du patrimoine naturel de l'île

4.1.3.1 La production d'eau potable

L'agglomération lyonnaise est alimentée en eau potable par la nappe alluviale de l'Est Lyonnais qui se situe en partie sur le territoire de l'île de Miribel-Jonage. Il est à noter que la production d'eau potable est essentiellement assurée (plus de 90%) par une zone de captage qui est celle de Crépieux-Charmy. D'autres champs de captage sont présents sur le site (Décines, Meyzieu, Jonage) et servent de réserve en cas de problème pour le captage de Crépieux-Charmy. La « roue de secours » principale pour l'alimentation en eau potable reste le Lac des Eaux Bleues si une pollution quelconque était repérée dans le Rhône.

4.1.3.2 La protection contre les crues du Rhône

Un second rôle du site qui a tendance à être parfois oublié malgré son importance est celui de protection contre les crues du Rhône. Effectivement, depuis toujours l'île de Miribel-Jonage est une zone d'expansion des crues qui protège donc l'agglomération lyonnaise contre les inondations. L'aménagement de l'île par les humains en a tenu compte puisque cinq brèches ont été créées dans le canal de Miribel pour mieux lutter contre les crues mais la dégradation actuelle de l'état du canal remet en cause l'efficacité de cette protection. Bien que les dernières décennies des crues importantes n'aient pas eu lieu, il ne faut pas oublier ce rôle de protection et donc limiter l'urbanisation du site ainsi que le développement des activités économiques qui exercent actuellement une pression pour s'étendre dans le périmètre du parc. Cette vocation du site est directement reliée à la première puisque pour être efficace, elle interdit de mettre en place des barrières de protection autour de la zone de captage de Crépieux-Charmy et la rend donc plus vulnérable.

4.1.3.3 L'accueil du public et les loisirs

Une autre vocation du site est l'accueil du public et les loisirs qui n'est pas à négliger puisqu'environ 4 millions de personnes par an viennent sur le site pour profiter des activités offertes par ce cadre : baignade, pêche, balades, sport... La proximité du site avec l'agglomération lyonnaise est une opportunité pour de nombreuses personnes d'avoir accès gratuit à l'eau et un cadre adapté à différents loisirs. Plusieurs itinéraires de promenade sont fléchés dans l'enceinte du parc et les berges des canaux offrent un cheminement propice à la détente. Des pistes cyclables relient directement Lyon à l'entrée aux Lacs des Eaux Bleues mais l'accès par les transports en commun n'est pas toujours facile. Le projet de l'Anneau Bleu concerne ce territoire et devrait donc à l'avenir renforcer cette vocation d'accueil du public et loisirs.

4.1.3.4 La préservation du patrimoine naturel

Enfin le site de Miribel-Jonage assure un rôle de préservation du patrimoine naturel puisque les conditions du site (nappe phréatique, canaux...) permettent une faune et une flore particulière de se développer à si grande proximité d'une grande ville. Ce rôle se traduit notamment par le classement du site dans des programmes de protection de la nature : zone Natura 2000, ZNIEFF de classe 1 et 2... L'implication de plusieurs associations liées à l'observation et la protection des espèces est un autre exemple de l'intérêt que peut susciter ce patrimoine naturel.

4.1.3.5 Les vocations secondaires

Cependant, les quatre vocations citées auparavant ne résument pas à elles seules toutes les vocations du site puisque d'autres considérées comme moins

importantes existent aussi. Il s'agit des **activités économiques** qui touchent différents secteurs. Le plus ancien est la production d'électricité sur le canal de Jonage avec l'usine hydroélectrique à Cusset (1899). La gestion de l'eau a longtemps été pensée pour approvisionner cette usine et cela influençait forcément sur les autres usages de l'eau. L'électricité produite par cette usine alimente actuellement 100 000 habitants environ (production de 415GW/an). Une autre activité économique qui fut une source de revenus très rentable par le passé est l'extraction de granulats dans l'enceinte du site. Les quantités extraites étaient très élevées et ont mis en danger l'équilibre du parc d'où une forte réduction, précisée dans la Charte du parc de 2003, de l'extraction de granulats (actuellement limitée à 500 000 tonnes/an) et l'interdiction de continuer cette pratique après 2012. Le site abrite aussi des zones agricoles qui se sont plus développées à l'Est et une charte agricole a été rédigée en 2005 pour tenir compte de la réglementation actuelle dans ce secteur. La pratique de la sylviculture est aussi présente sur le site et a aussi fait l'objet d'une charte en 2007.

L'île de Miribel-Jonage abrite aussi des **zones industrielles** et **d'habitations** au Sud-Ouest et la pression urbaine est forte depuis plusieurs années car ce site est en contact direct avec l'agglomération lyonnaise et offre des espaces non construits. Il ne faut pas oublier la place des **infrastructures** à l'intérieur et à proximité du site. On peut citer par exemple les autoroutes A42, A46 et A432 ainsi que la Rocade Est ou la ligne de TGV Sud-Est.

4.1.3.6 L'interdépendance des vocations

Toutes ces vocations sont bien sur interdépendantes puisqu'elles influent les unes sur les autres. Par exemple, la présence d'infrastructures ou le renforcement des loisirs pourraient nuire à la vocation d'alimentation en eau potable (dégradation de la qualité de l'eau) ; ou bien l'urbanisation non réfléchie du site entre en conflit avec la protection contre les crues ; l'alimentation de l'usine hydroélectrique impose certains débits dans les canaux et influe forcément sur leur évolution (états des berges, dépôts d'alluvions...) et le niveau de la nappe phréatique donc sur les autres vocations. Le but est donc d'assurer un équilibre entre toutes ces vocations tout en maintenant un bon état de fonctionnement général du site.

La hiérarchisation de ces vocations (dans l'ordre présenté) est globalement reconnue par les différents acteurs même si chacun pense que certaines sont dévalorisées au profit d'autres.

4.2 Etat des lieux de l'île

Une étude des connaissances techniques du fonctionnement de l'île avait été réalisée par le bureau d'étude Burgeap en 2008 et a été une source importante d'informations. Par ailleurs, la rencontre avec un chargé d'étude du même bureau

nous a été fort utile et nous a bien éclairé sur l'état général ; des éléments abordés lors de cet entretien ont été également repris dans cette partie.

4.2.1 Fonctionnement hydrologique de l'île

Le fonctionnement hydrogéologique du site a été beaucoup étudié, notamment dans le cadre des études faites pour l'exploitation, la gestion et la protection des captages AEP du Grand Lyon. La synthèse présentée ci-après est un extrait des résultats d'étude établis par le Burgeap.

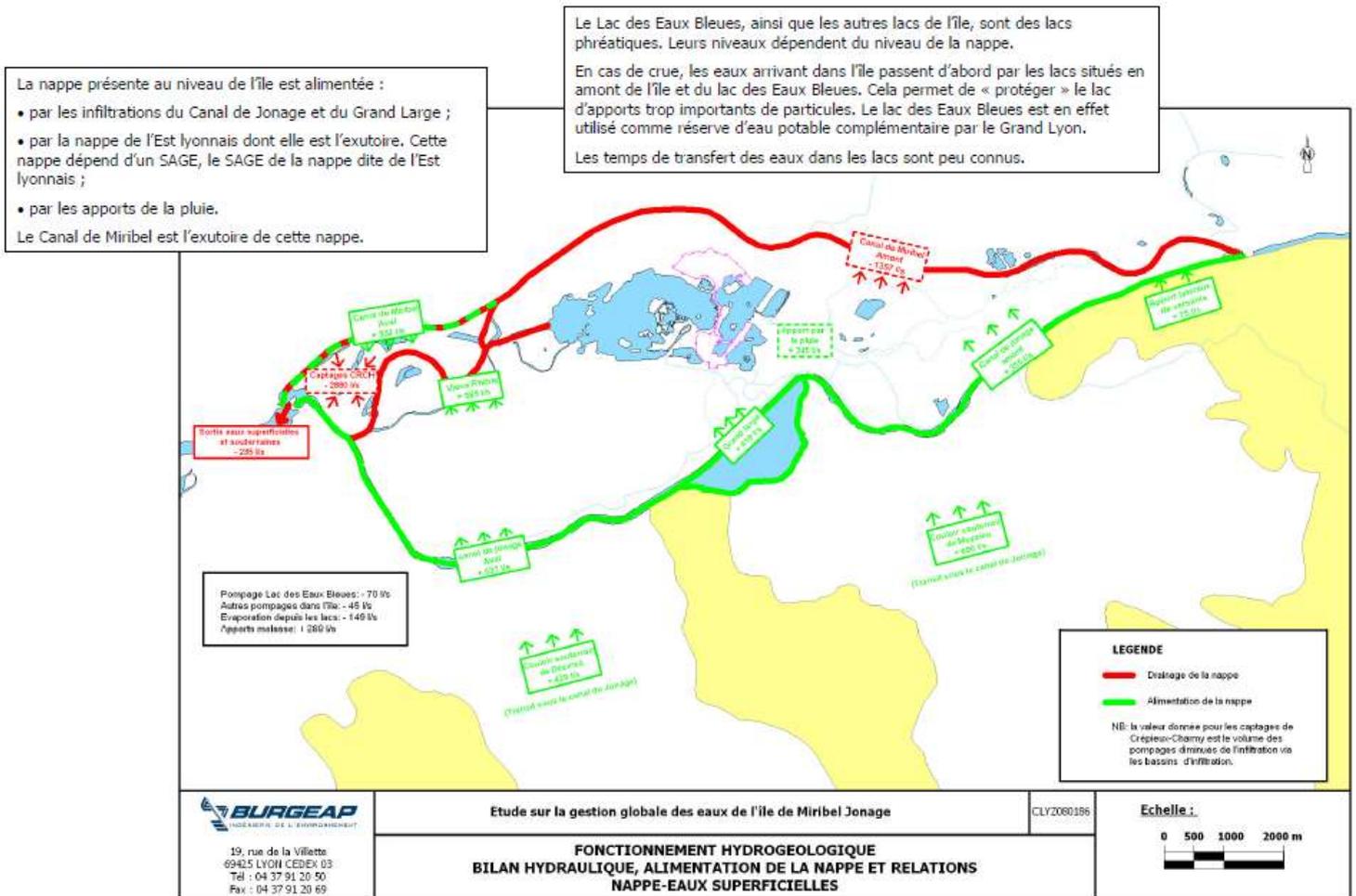


Figure 5 - Fonctionnement hydrologique de l'île -
Source : Etude Burgeap/Document Rly2923

Le Lac des Eaux Bleues ainsi que les autres lacs de l'île, sont des lacs phréatiques, leur niveau est directement dépendant de celui de la nappe.

Concernant le fonctionnement hydraulique du site, l'étude met en avant le fait "qu'il dépend étroitement des aménagements hydroélectriques.

En amont de l'île de Miribel-Jonage, le Rhône se partage entre le Canal de Miribel et le Canal de Jonage.

La répartition des débits se fait de la façon suivante :

- Un débit principal est dirigé vers le Canal de Jonage jusqu'à une valeur maximale de 640 m³/s (débit d'équipement de l'usine hydro-électrique de Cusset)
- Le débit restant est dirigé vers le Canal de Miribel avec un débit réservé minimum de 30 ou 60 m³/s (la valeur restituée est déterminée contractuellement par le niveau du lac des Eaux Bleues)

Le débit influence la hauteur de la ligne d'eau du canal qui influence le niveau de la nappe et des lacs de l'île. De plus le débit conditionne la vie aquatique du canal".

En période de crue, "le surplus de débit à Jons (si le débit est supérieur à 640 m³/s) est dirigé vers le canal de Miribel. Des brèches existent sur la rive gauche de ce canal pour permettre qu'une partie du débit déborde vers l'intérieur de l'île de Miribel-Jonage qui sert alors de zone d'expansion et d'écrêtement des crues."

[BURGEAP, 2008, RLy2923, rapport de commande du Grand Lyon,]

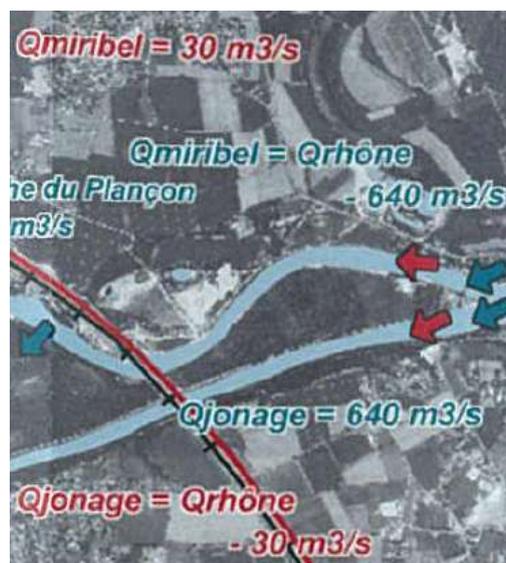


Figure 6 - Répartition des débits dans les deux canaux –
Source : Etude Burgeap/Document Rly2923

On retiendra que la répartition des débits représente un enjeu important sur le site et a été à l'origine de nombreuses discussions entre les acteurs, comme nous le verrons dans l'état des lieux sur la gouvernance.

4.2.2 Fonctionnement hydraulique du captage de Crépieux-Charmy

©Huck Aurélien – André Emmanuel

Projet d'Initiation à la Recherche et au Développement /2011-2012

Institut national des sciences appliquées de Lyon

L'essentiel des pompages s'effectue à Crépieux-Charmy, à raison d'environ 200 000 m³/jour, les puits de Décines, Meyzieu et Jonage étant principalement utilisés comme ressource de secours.

L'eau est captée dans la nappe phréatique de l'île, alimentée principalement par le Rhône après forte infiltration par les alluvions. L'eau de Miribel-Jonage est naturellement protégée et de bonne qualité.

Outre l'installation des périmètres réglementaires, différentes barrières hydrauliques ont été mises en place pour prévenir les risques de pollutions accidentelles dans le Rhône ou sur l'autoroute.

4.2.3 Diagnostics – Dysfonctionnements du site

Le site de par son vécu et les usages actuels connaît quelques dysfonctionnements qu'il est bon de souligner pour mieux comprendre le fonctionnement de certains dispositifs techniques et les raisons de son évolution.

4.2.3.1 *Pollution de la ressource en eau*

Un premier point qui a déjà été abordé est le problème de la pollution de l'eau sous diverses formes et à différentes locations sur le site. Les activités de l'Est lyonnais présentent un risque de pollution de la nappe phréatique qui est aussi menacée par la proximité des infrastructures. Une zone est particulièrement touchée par la pollution : le Grand Large. En effet, les sédiments présents sur la zone sont pollués et les poissons sont contaminés par les PCB (polychlorobiphényles). Les lacs présents sur le site souffrent tous du phénomène d'eutrophisation (présence de phosphore dans l'eau qui entraîne une prolifération des algues vertes) notamment le Lac des Eaux Bleues et le Grand Large. Cela nuit directement à toutes les activités nautiques et à la santé des plans d'eau (mort progressive de la vie aquatique).

4.2.3.2 *Fermeture des brèches et caractère inondable de l'île*

Il est intéressant de noter la pression urbaine dans le secteur de Vaulx-en-Velin et en même temps la fermeture des brèches sur le canal de Miribel et la réduction du caractère inondable de l'île. Cette contradiction peut être lourde de conséquences. Cela implique aussi que les zones d'expansion des crues ne sont plus alimentées en eau de la même façon qu'avant d'où un assèchement des îlots par exemple. La répercussion directe est le risque d'une perte de diversité écologique (faune et flore) principalement sur la zone à l'Est du Lac des Eaux Bleues et comprise entre les deux canaux.

4.2.3.3 Enfouissement / Rehaussement du lit du canal

Un autre dysfonctionnement présent le long des canaux est celui de l'enfoncement ou du rehaussement du lit du canal. En amont, les vidanges successives liées au barrage de Jons entraînent un risque de colmatage des fonds sur les canaux. Plus en aval sur le canal de Miribel, un phénomène existe depuis quelques années : l'enfoncement du fond et donc de la ligne d'eau du canal qui par conséquence tire vers le bas le niveau de la nappe phréatique et des lacs. C'est l'inverse qui devrait avoir lieu : le canal est censé alimenter la nappe et maintenir un niveau d'eau acceptable, pas la drainer. Encore plus en aval au niveau de la brèche de Neyron, on assiste au phénomène contraire avec l'atterrissement du canal. Les sédiments arrivant de l'amont se déposent au fond et finissent par remonter le niveau du fond du canal. Cela impacte sur la quantité d'eau disponible en aval et notamment pour le captage en eau potable de Crépieux-Charmy. Cette zone est aussi menacée par la pollution de la nappe qui représente un risque non négligeable pour les habitants de l'agglomération lyonnaise.

La carte suivante est une synthèse des différents dysfonctionnements :

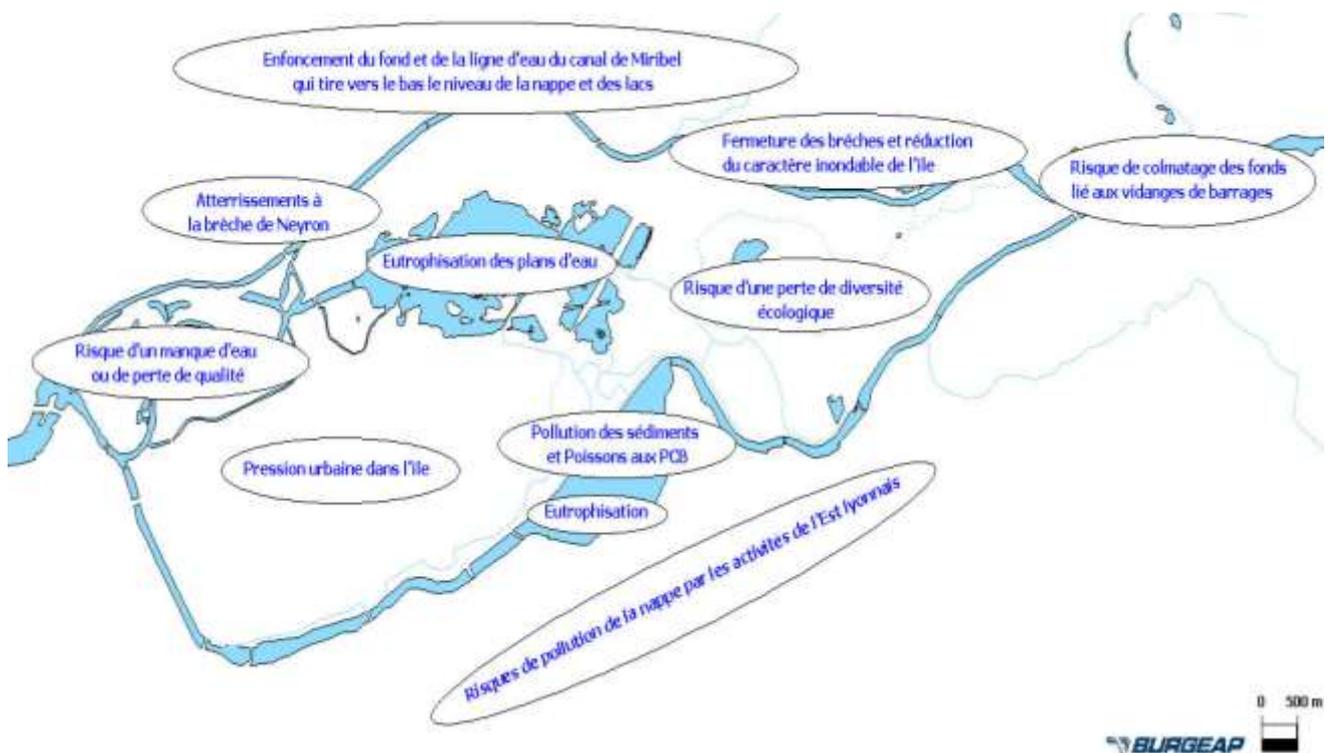


Figure 7 : Dysfonctionnements dans le périmètre de l'île
Source : Etude Burgeap : document Rly 2923

4.3 Un projet qui rassemble un grand nombre d'acteurs

L'île de Miribel-Jonage rassemble un grand nombre d'acteurs issus de plusieurs systèmes organisationnels, ayant des fonctions et des échelles d'actions bien distinctes. En effet, se situant sur les départements du Rhône et de l'Ain, représentés par leurs communes, l'île abrite des entreprises, des zones de captages, des infrastructures tels des autoroutes ou des chemins de fers, de nombreuses associations, des syndicats... Le fait de recouvrir diverses vocations que nous avons présentées précédemment laisse place à une multitude d'acteurs, ayant des structures différentes mais également des enjeux bien distincts.

4.3.1 Différentes échelles d'acteurs

Dans un premier temps, nous avons essayé de répertorier l'ensemble des acteurs intervenant sur le site, de manière à avoir une vision globale et essayer de se faire une idée quant au contexte organisationnel et fonctionnement général du site.

La liste complète est fournie en Annexe. On distingue ainsi 7 types d'organisations :

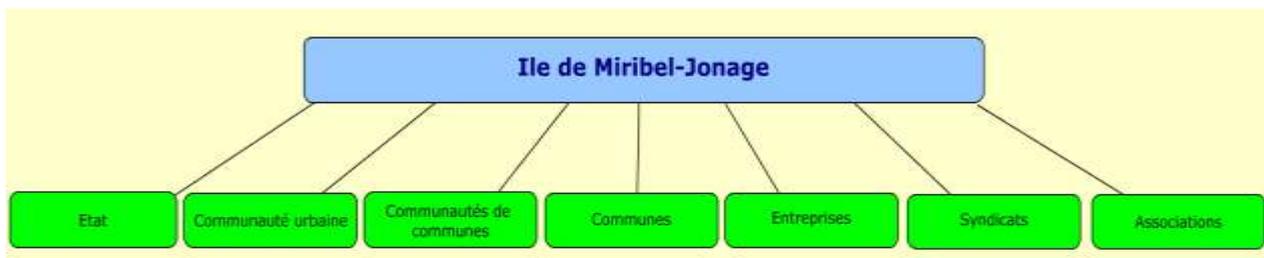


Figure 8 - Miribel-Jonage : les différentes organisations

Source : André /Huck (10/06/12)

Avec un total de 39 acteurs intervenants sur le site, il y a une diversité au niveau des structures organisationnelles. L'échelle d'intervention est également très variable, de l'échelle nationale avec l'état, et toutes ses entités et établissements publics jusqu'à l'échelle régionale et local à l'île, avec les syndicats, les communes alentours et les associations diverses. Nous avons ainsi classés les acteurs en deux catégories : les acteurs *principaux* et les acteurs *secondaires*.

Il n'a pas été si évident de trouver une définition précise, plusieurs paramètres nous ont aidé à différencier les deux catégories :

- La place de l'acteur dans le système organisationnel
- Les dispositifs techniques : suivant l'importance et l'impact de la gestion du dispositif sur le fonctionnement de l'île, l'acteur y peut y prendre un rôle plus ou moins déterminant
- L'échelle d'intervention : un acteur a un périmètre sur lequel il intervient, celui est propre à chaque acteur et peut varier considérablement, de l'ensemble de l'espace de l'île à un dispositif précis.

Par acteurs principaux, on définit ainsi les acteurs qui sont fortement impliqués sur le site et qui y interviennent fréquemment. Cependant, reste encore plus importante l'efficacité de l'action de chacun, en particulier sur les vocations de l'île. Il est évident, que les acteurs secondaires restent potentiellement impliqués dans la gestion de l'eau.

Il est également intéressant, en phase de découverte du fonctionnement, de mettre en parallèle les vocations du site, et l'intervention des principaux acteurs. Le tableau suivant dresse une première mise en relation entre ces deux entités :

Tableau 1 - Acteurs et Vocations - Source : André/Huck 08/06/12

Vocations - Dispositif technique	Acteurs concernés
Production d'eau potable	
<ul style="list-style-type: none"> - champ de captage de Crépieux Charmy, 300000m³/j, 90% à Lyon - lac des Eaux Bleues, réserve de secours pour l'eau potable (en cas de pollution du Rhône par exemple), 150 000 m³/j max, - captage à Décine, Meyzieu, Jonage <p>Mission : qualité eau potable + baignade</p>	<p>Grand Lyon Exploitation : Véolia</p> <p>Direction de l'eau : veille à la sécurité quantitative et qualitative de la ressource</p> <p>Etat / DDASS</p>
<p>Zone d'expansion des crues du Rhône</p> <ul style="list-style-type: none"> - déversoir d'Herbens - Brêches <p>Mission : prévention des inondations</p>	<p>Grand Lyon Diren</p>
<p>Zone de Loisirs</p> <ul style="list-style-type: none"> - environ 4 millions de personnes / an. - vocation sociale essentielle (projet Anneau Bleu) <p>Mission : police de l'eau sur le domaine public fluvial</p>	<p>SYMALIM-SEGAPALE</p> <p>Service Navigation Rhône Saône</p>
<p>Zone d'intérêt floristique et faunistique</p> <ul style="list-style-type: none"> - ZNIEFF - Zone Natura 2000 - "Millieux Naturel" (richesse écologique du site liée à la présence de la nappe phréatique) <p>Mission : procédure Natura 2000, droit de regard sur chasse+pêche</p>	<p>Syndicat des communes riveraines DDAF</p>
<p>Zone d'Activité Economique</p> <ul style="list-style-type: none"> - production d'énergie / Centrale Cusset Barrage Jonage/Jons 	<p>EDF : concessionnaire de l'aménagement hydroélectrique de cusset</p>

- production de granulats (jusqu'en 2012, max de 500 000 t/an) - agriculture / sylviculture Mission: Contrôle EDF	(usine, canal de jonage, barrages de Jons et de Jonage) Transfert de prévention VNF -> EDF DRIRE
Zone d'Habitat et de support d'infrastructures - pression de l'urbanisation - autoroutes, TGV, Pipes, lignes électriques,...	Etat

Les vocations du site sont révélatrices des enjeux de chaque acteur présent. Le bon fonctionnement de l'île dépend d'un bon équilibre entre les différentes vocations, qui sont toutes interdépendantes, ce qui suggère de garantir des échanges efficaces et constructifs entre les différents acteurs, de manière à ce que les intérêts de chacun soient satisfaits. Mais la gestion d'un espace comme Miribel-Jonage semble parfois complexe vis-à-vis de certains enjeux, de la place des acteurs, de leurs interactions et également vis-à-vis des moyens de financements. C'est tout l'intérêt de la suite de ce rapport, où l'on s'intéresse d'avantage au contexte institutionnel et au rôle de chacun.

4.3.2 Le contexte organisationnel

Les acteurs présents sur le site ont une fonction ou un statut spécifique, et l'île recouvrant une surface relativement vaste, près de 3000 ha, le périmètre d'action est variable, et généralement bien distincts pour chacun.

4.3.2.1 Principaux acteurs

La compréhension du fonctionnement des différents dispositifs organisationnels du site passe tout d'abord par une brève description des acteurs et de leur rôle, afin préciser le schéma de contexte institutionnel de l'île. Dans la partie suivante, chacun des acteurs que nous avons considérés comme principaux sont présentés selon les paramètres suivants :

- Données générales
- Composition
- Organisation
- Compétences
- Informations complémentaires

On s'intéresse ainsi aux 11 acteurs suivants :

SYMALIM

- **Composition :**
16 collectivités/groupements, dont 13 communes, le Grand Lyon, et 2 conseils généraux (Ain et Rhône)
- **Organisation :**
un président, et un comité Syndical de 27 membres titulaires et 27 membres suppléants.
- **Compétences :**
La gestion et l'exploitation du Grand Parc de Miribel-Jonage dans le respect de ses quatre vocations.
- **Information complémentaires :**
Propriétaire du site (2200 hectares sur les 3000 de l'Ile) et en a confié l'exploitation à la SEGAPAL, sous forme de régie intéressée

SEGAPAL

- **Données générales :**
Société d'économie pour la gestion et l'animation des équipements de plein air et de loisirs du Parc de Miribel-Jonage
Nature juridique : société anonyme d'économie mixte (SEM) à conseil d'administration
- **Composition :**
5 membres du Symalim, Conseillers généraux de l'Ain et du Rhône, Comité départementale du tourisme du Rhône
- **Organisation :**
Un conseil d'administration, des censeurs et un comité de direction
- **Compétences :**
Gestion et animation du Grand Parc de Miribel-Jonage
- **Information complémentaires :**
Désignée en 2003, comme structure porteuse de la Charte d'objectif du programme décennal de restauration hydraulique et écologique
70 salariés répartis en 3 directions fonctionnelles et 3 directions opérationnelles

Grand Lyon – Communauté urbaine de Lyon

- **Données générales :**
Nature juridique : Communauté urbaine
- **Composition :**
58 communes membres
- **Organisation :**
Président Actuel : G COLLOMB, sénateur-maire de Lyon
Représentants : 156 élus communautaires
- **Compétences (Dans le cas de Miribel-Jonage) :**
Alimentation en eau potable de l'agglomération Lyonnaise à partir des champs captants de Crépieux-Charmix, du Lac des Eaux Bleues et des captages secondaires.
Protection contre les crues
L'accueil d'un public pour des loisirs de proximité

©Huck Aurélien – André Emmanuel

Projet d'Initiation à la Recherche et au Développement /2011-2012
Institut national des sciences appliquées de Lyon

Valorisation du milieu naturel

- Information complémentaires :

A confié l'exploitation de ses champs captants à VEOLIA

Syndicat intercommunal des communes riveraines du canal de Miribel

- Données générales : sans objet
- **Composition** : Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU)

6 communes : Miribel, Neyron, St Maurice de Beynost, Beynost, Niévroz et Thil

- Compétences:

Défense des intérêts des communes riveraines du canal de Miribel, en matière de protection et de promotion du milieu naturel.

- Information complémentaires :

Pas de structure administrative spécifique, pas de moyens financiers

Syndicat intercommunal d'aménagement du canal de Jonage

- Données générales : sans objet
- Organisation :

un président, un comité syndical de 12 membres titulaires et 12 membres suppléants

- Compétences

Défense des intérêts des communes riveraines du canal de Jonage en matière protection et de promotion du milieu naturel

- Information complémentaires :

Pas de structure administrative spécifique

Voie navigable de France VNF

- Données générales :

Etablissement public crée en 1991, sous la tutelle du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer.

- Composition

Sans objet

- Compétences

Gestion du domaine public fluvial de l'Etat, soit sur le Rhône Amont :

Le canal de Miribel

Le Vieux Rhône

La part du canal de Jonage entre la confluence avec le Vieux-Rhône et celle avec le canal de Miribel

- Information complémentaires :

Le grand Lyon et VNF ont signé une charte de partenariat 2008-2013.

EDF

- Données générales :

Nature juridique : Groupe EDF

- Organisation :

EDF unité de production Alpes

- Compétences

©Huck Aurélien – André Emmanuel

Projet d'Initiation à la Recherche et au Développement /2011-2012

Institut national des sciences appliquées de Lyon

Concession de Cusset : qui regroupe : l'usine hydroélectrique, le canal de Jonage (et des territoires connexes), les barrages de Jons et de Jonage

La concession prévoit : qu'EDF finance à hauteur de 300k€ par an pendant 10 ans le plan décennal de restauration hydraulique et écologique du Rhône, et qu'il participe aux mesures d'accompagnement (gérées par le Syndicat du canal de Jonage) à hauteur de 10M€

- Information complémentaires :

Remarques sur le débit réservé du canal de Miribel : en 1998, un protocole a été signé entre EDF et le Grand Lyon pour augmenter le débit de réserve de 30 à 60m³/s dès que le niveau du lac des eaux bleues passe sous la courbe de Vigilance

L'Etat

- Données générales : sans objet
- Organisation :

Sur l'île de Miribel-Jonage, plusieurs organisations présentes :

DDASS, DDAF, DRIRE, DIREN, SNRS, La Préfecture

- Compétences

La DDASS veille à la qualité de l'eau potable et de l'eau de baignade

- La DDAF porte la procédure Natura 2000 et a un droit de regard sur la chasse, la pêche et l'agriculture

- La DRIRE contrôle EDF selon les règles établies dans le traité de concession

- La DIREN était chargée d'impulser le programme décennal, a été à l'origine de la Charte d'objectif et de la création des groupes thématiques, a en charge la prévention des inondations

- Le SNRS assure la police de l'eau sur le Domaine Public Fluvial

- La Préfecture doit coordonner l'ensemble de l'action de l'état et finance la politique de la ville. Elle doit également veiller à la mise en œuvre de la Directive Cadre sur l'Eau.

- Information complémentaires :

Très souvent interpellé par les différents acteurs, l'Etat n'existe pas vraiment sur l'île, il existe sous de multiples formes.

Agence de l'eau

- Données générales : sans objet
- Compétences

Assurer le respect de la directive cadre sur l'eau, Miribel-Jonage étant un des secteurs prioritaires pour l'atteinte du bon potentiel des milieux en 2015.

- Information complémentaires :

Des financements sont disponibles pour intervenir sur le site.

Région Rhône-Alpes

- Données générales : sans objet
- Compétences

Promeut et cofinance des politiques de gestion globale de l'eau sur l'ensemble de son territoire.

- Information complémentaires

©Huck Aurélien – André Emmanuel

Projet d'Initiation à la Recherche et au Développement /2011-2012

Institut national des sciences appliquées de Lyon

Co-signataire du Plan Rhône, dont un des sites est l'Ile de Miribel-Jonage. A ce titre, elle dispose de financements particuliers pour ce site.

Véolia Eau

- Données générales :

Société en commandite par action

- Organisation :

Directeur général, directeur régional, directeur de l'affermage

- Compétences

Production et distribution d'eau potable sur 33 communes du Grand Lyon : exploitation du site des champs captants de Crépieux-Charmy

- Information complémentaires :

Remarques sur le débit réservé du canal de Miribel : en 1998, un protocole a été signé entre EDF et le Grand Lyon pour augmenter le débit de réserve de 30 à 60m³/s dès que le niveau du lac des eaux bleues passe sous la courbe de Vigilance.

4.3.2.2 Les acteurs secondaires

Parmi les autres acteurs du site, détaillés en Annexe1, certains potentiellement impliqués par des enjeux distincts, appelés aussi vocations secondaires du site.

Il y a notamment les communes de Vaulx en Velin et Villeurbanne qui peuvent intervenir dans le cas de la mise en valeur du ruisseau de la Rise. On distingue également des associations environnementales dont l'enjeu est la conservation des milieux naturels, de la faune et de la flore.

4.3.2.3 Cartographie :

L'échelle d'intervention de chacun des acteurs sur l'ensemble du site et les dispositifs auxquels ils sont rattachés sont données dans la carte suivante :

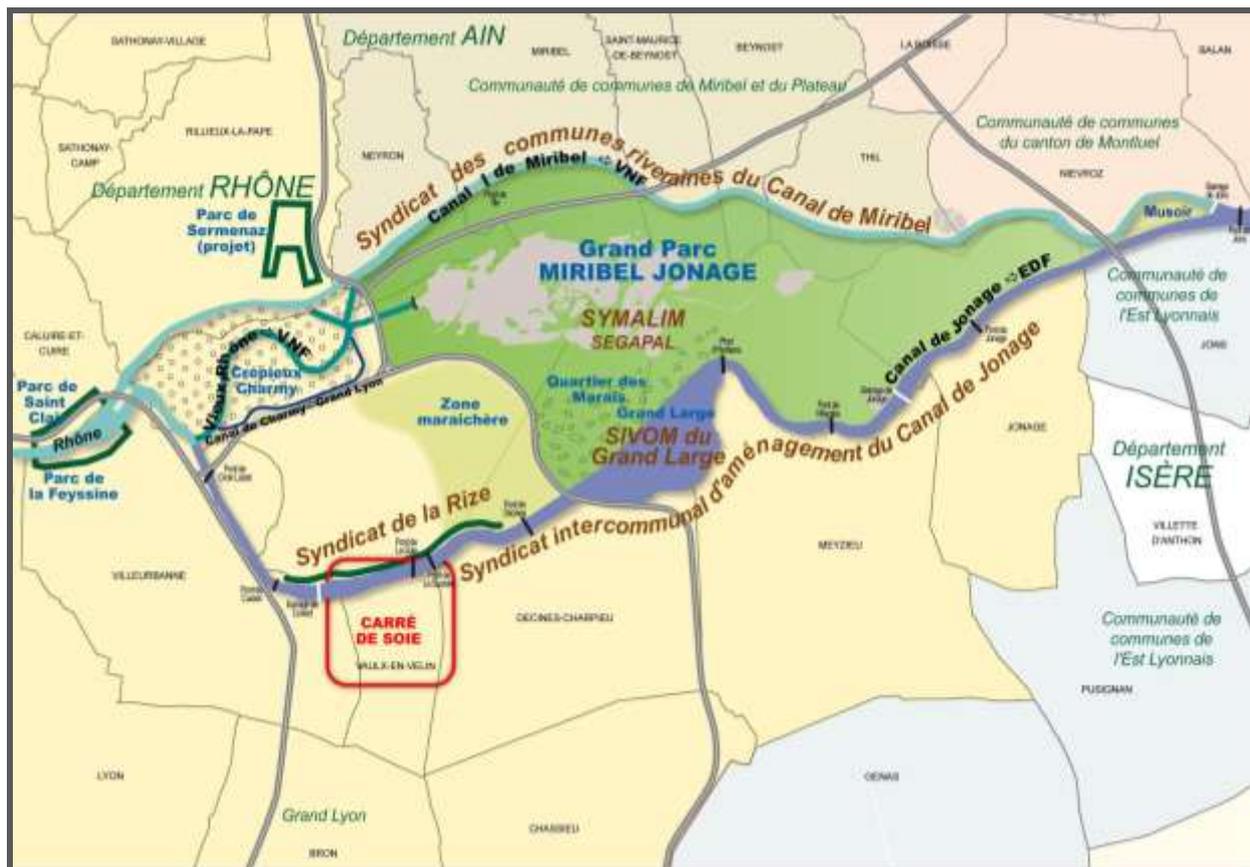


Figure 9 - Le contexte institutionnel de l'île –
 Source : Grand Lyon

La carte ne contient pas l'ensemble de 39 acteurs impliqués, seuls les principaux acteurs y figurent dans un souci de lisibilité.

5 La gestion des eaux urbaines : interactions entre acteurs et dispositifs techniques :

5.1 Les dispositifs étudiés :

Les interactions entre acteurs et dispositifs sont complexes, au regard du nombre présent et des différents enjeux du site. Comme nous l'avons évoqué précédemment, nous avons tout d'abord essayé de sélectionner des dispositifs techniques sur le site, afin de remonter par la suite aux acteurs et à leurs interactions. L'intérêt est de limiter la sélection des dispositifs, d'un nombre important sur le site, de manière à se focaliser d'avantage sur le jeu d'acteurs. Cela a permis également de sélectionner une liste d'acteurs à rencontrer pour notre travail de terrain, partie développée dans la suite du rapport.

Les dispositifs choisis en premier lieu étant les champs captants, propriété du Grand Lyon, le fonctionnement du réseau hydrographique de l'île nous a permis de nous rendre compte des échanges entre les différents plans d'eau , cours d'eau et nappes du secteur, ce qui a permis de mettre en évidence des liens directs des captages avec différents dispositifs de l'île. Les interdépendances des eaux souterraines nous ont conduits à déterminer notre frontière d'étude qui se limite ainsi aux dispositifs suivants :

- Champs captants : captages de Crépieux-Charmy, captages secondaire
- Vieux Rhône
- Canal de Miribel
- Canal de Jonage – Barrages de Jons et Cusset
- Lacs des eaux bleues
- Grand Parc

Avec les différents éléments de notre typologie d'acteurs, nous avons dressé une représentation propre à notre choix de dispositifs pour comprendre de manière plus visuelle le fonctionnement et le rôle de chacun :

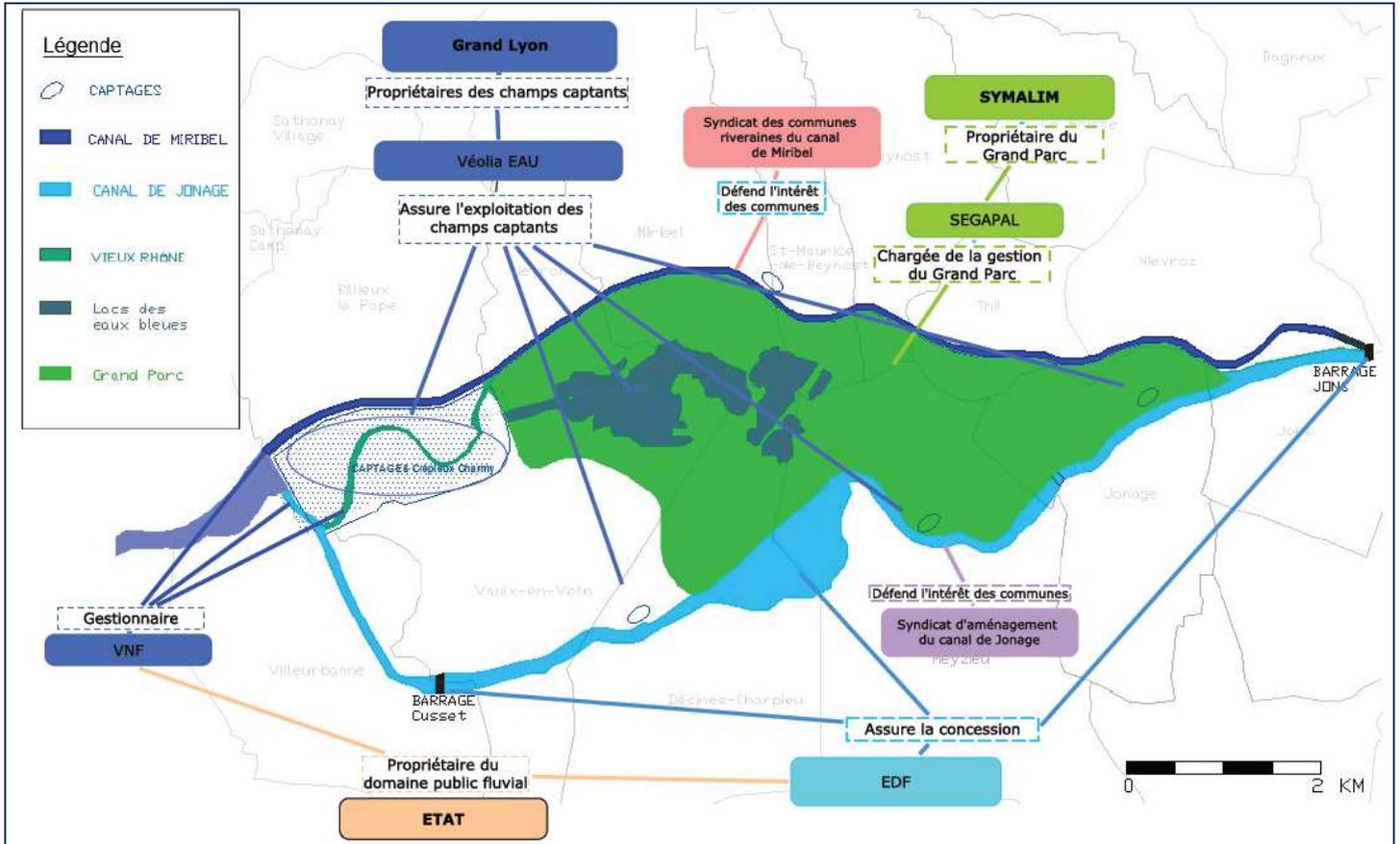


Figure 10 - Interactions Acteurs / Dispositifs techniques étudiés
Source : André / Huck (06/06/2012)

On remarque que l'Etat n'est représenté qu'une fois alors qu'il intervient fréquemment dans la gouvernance. Ce défaut de relation entre dispositifs et acteurs est dû à une difficulté au niveau de la représentation.

Cette représentation caractérise les liens entre humains et non-humains de notre projet. Ce lien participe au processus d'instrumentation des différents dispositifs techniques de l'île, en particulier ce que nous avons choisi. Il est maintenant intéressant de savoir comment fonctionne ce processus, ou comment il a fonctionné jusque-là. C'est tout l'intérêt de la description de la gouvernance

5.2 Gouvernance du site

5.2.1 A l'échelle du Grand Parc – la mise en place d'un plan directeur en 2005

Les principaux acteurs impliqués par le Grand Parc qui sont les principaux partenaires du Symalim et de la Segapal, à savoir l'Etat, la Région Rhône-Alpes, Conseil Général du Rhône et celui de l'Ain, ont pris conscience au début des années 90 des enjeux principaux et du rôle fondamentale que joue le Grand Parc de Miribel-Jonage à l'échelle de l'agglomération et de la région lyonnaise.

Après la signature d'une charte d'objectifs en 1993 qui était à l'origine d'un projet de restauration et de mise en valeur du site, ces différents acteurs ont procédé en 2005 à la signature d'un plan directeur afin de garantir à long terme la compatibilité entre les quatre grandes vocations du site [Plan Directeur 2005-2015, Symalim, Médiacité]. D'ici 2015 devra être engagée la mise en œuvre de grands projets de revalorisation du Grand Parc pour proposer au public un site entièrement restauré. Les trois objectifs prioritaires sont les suivants:

- Poursuivre la restauration du site, la protéger et mettre en œuvre une gestion durable
- Favoriser la mixité des publics et pérenniser l'intégrité du site
- Faire du parc un haut lieu innovant de l'éducation à l'environnement

Ces trois objectifs se déclinent en différents plans d'actions répartis en trois domaines : la gestion de l'espace, le développement du pôle nature, et l'amélioration des accès.

5.2.2 A l'échelle de l'ensemble de l'île de Miribel-Jonage

La gouvernance de l'île de Miribel-Jonage a suivi de nombreux changements depuis la création de la charte de 2003. En l'occurrence, une inefficacité de la part des groupes de travail et une absence de prise de décisions a conduit à la création depuis 2009 d'un autre dispositif organisationnel concernant la gestion de l'eau sur l'île. L'évolution des moyens de gouvernance est donnée dans le document suivant :

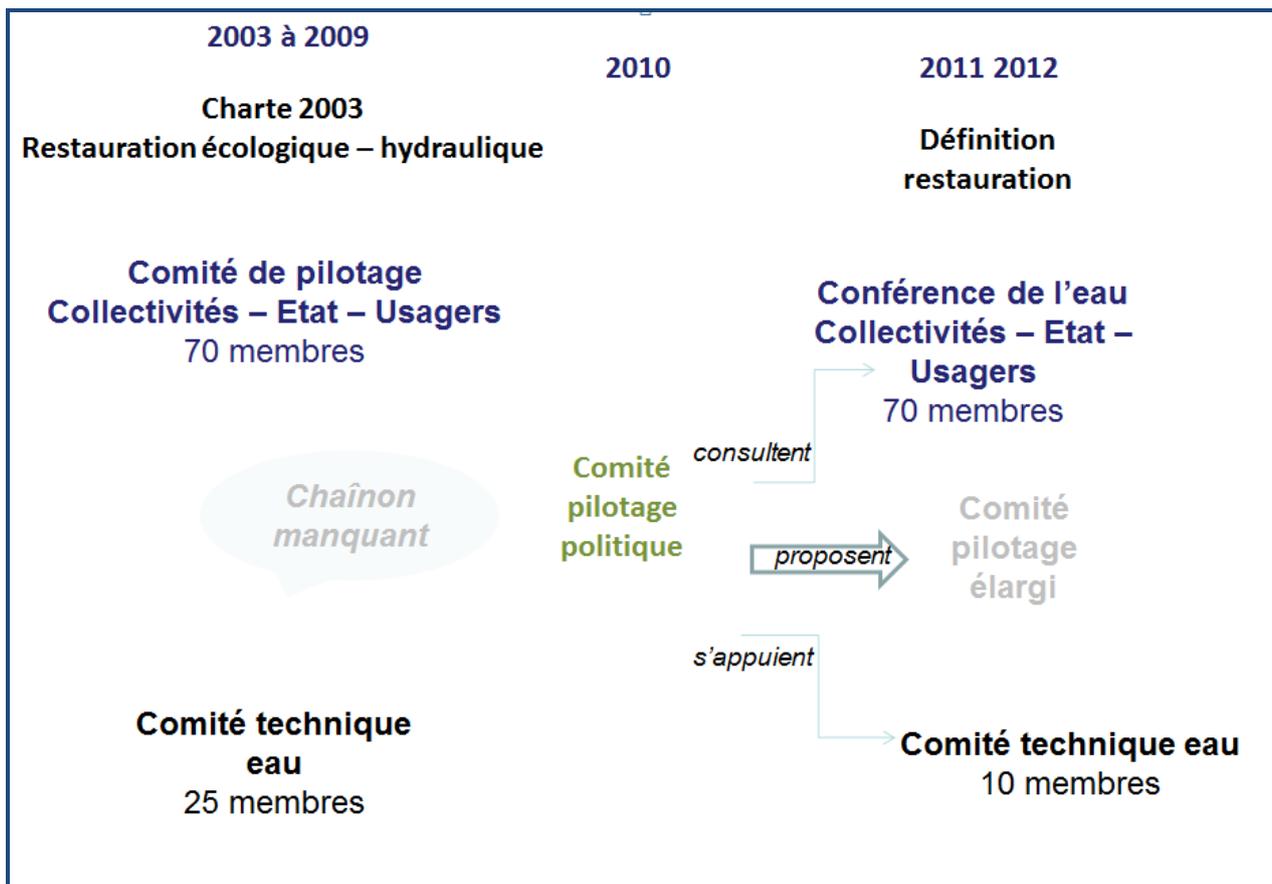


Figure 11 - Evolution des moyens de gouvernance
Source : Grand Lyon [OMEGA-17/11/2011]

Nous allons nous intéresser aux différentes démarches de gouvernance mises en place depuis la charte de 2003 et essayer de voir les modifications d'un point de vue organisationnel qui ont été apportées. Les études dont nous disposons datant de 2008 nous ont permis de faire un état des lieux de la gouvernance composé d'un comité de pilotage et d'un groupe technique eau. La situation sur la gouvernance depuis 2010 sera développée d'avantage dans le travail de terrains, où les acteurs interrogés ont pu nous faire part de leurs impressions.

5.3 De 2003 à 2009 : une gouvernance défaillante

A l'origine, sur le Rhône, depuis la fin des années 1990, il était de relancer un programme de restauration du fleuve au niveau hydraulique et écologique, qui a été appelé le plan décennal. Dans ce cadre, il a été identifié 5 secteurs prioritaires pour la restauration, et Miribel-Jonage en a fait partie. Ce programme a donné lieu à la charte datant de 2003.

Dans le cadre de cette charte, la gouvernance était assurée par un comité de pilotage, réunissant 70 membres, et un comité technique, le groupe technique eau, réunissant 25 membres. La composition de chacune des entités est fournie en Annexe2.

5.3.1 Rôle du Comité de Pilotage

Son rôle dans l'application du programme de restauration au site de Miribel-Jonage était de :

- Constituer un lieu d'échange, de concertation et de sensibilisation entre les différents usages et acteurs du site
- Apprécier l'état d'avancement du programme et valider les différentes étapes et notamment valider les conclusions des études et le contenu du programme d'actions
- Décider des orientations
- Contrôler la bonne exécution du programme
- Assurer la cohérence des Aménagements
- Organiser la médiation et la négociation concernant les blocages, les discordances ou dysfonctionnement entre les acteurs et leurs projets.

Afin de préparer ses réflexions, le Comité de pilotage s'appuie sur des groupes techniques, et notamment pour le domaine de la gestion de l'eau, le groupe technique eau.

5.3.2 Rôle du groupe technique Eau (GTE)

Le groupe technique Eau constitue le lieu d'échanges, de coordination et de suivi des études et opérations mise en œuvre (suivi des études préalables, définition technique, validation des cahiers des charges, bilans d'opération, etc.).

Sa mission est de valider le contenu des documents présentés par la structure porteuse de la charte, qui est la SEGAPAL, ou par les maîtres d'ouvrages avant qu'ils ne soient soumis au comité de pilotage.

Le schéma suivant résume le rôle de chacun dans cette gouvernance :

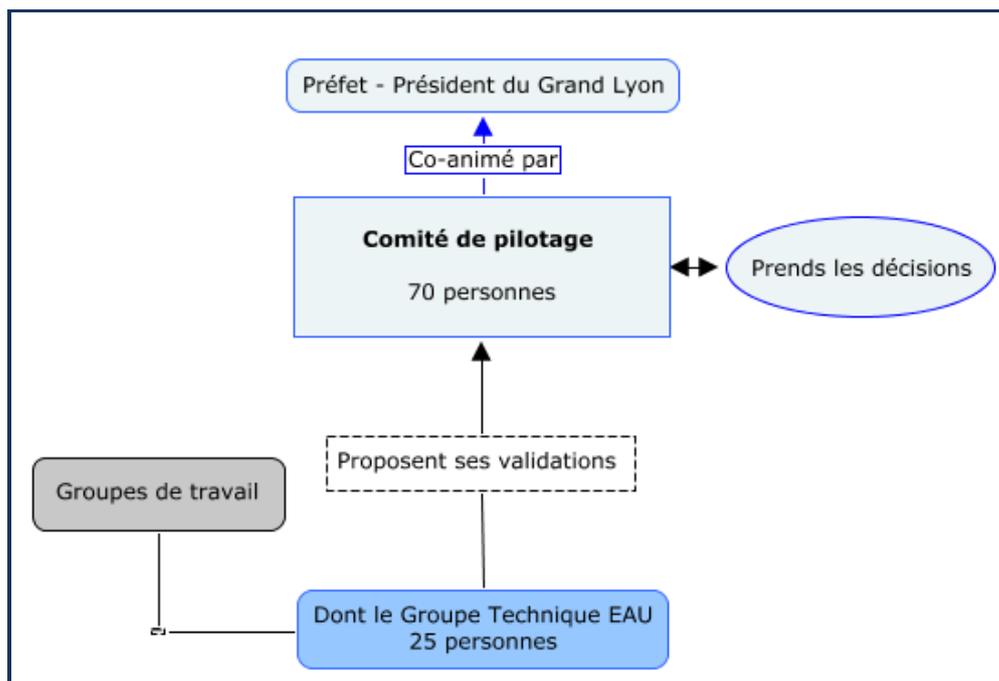


Figure 12 - Le rôle de chacun dans la gouvernance
Source : André / Huck (05/07/2012)

5.3.3 L'état des lieux de la gestion globale de l'île

Une étude a été confiée en 2008, en parallèle de celle du BURGEAP, au bureau d'étude INTERMEDE, spécialiste en concertation.

Les objectifs ont été les suivants :

- faire un bilan quant aux actions proposées en 2002 : ces actions ont-elles été menées ? Avec quels résultats ? Si non, pourquoi ? Ces actions sont-elles toujours pertinentes aujourd'hui au vu de connaissances et des enjeux de 2008 ? Existe-t-il un consensus scientifique sur l'efficacité et les impacts de ces différentes actions ?
- mieux comprendre le jeu des différents acteurs du site et les problèmes de gouvernance éventuels ;
- proposer un nouveau programme d'actions et une solution efficace pour la gouvernance du site.

Nous avons exploité trois documents produits par INTERMEDE

- une synthèse des points de vue des acteurs sur la gestion du site
- un bilan évaluatif sur le fonctionnement du groupe technique Eau
- des propositions pour la gouvernance du site

Le bureau d'étude n'a pas *rencontré l'ensemble des acteurs porteurs des enjeux du site mais ils ont concentré leurs investigations sur les acteurs directement impliqués dans la gestion du site ou dans les prises de décision. Ce qui explique que certaines*

associations environnementalistes ou les agriculteurs n'ont pas été interrogés'' [INTERMEDE, 2008, Etude sur la gestion globale de l'eau, Synthèse des points de vue des acteurs].

Les éléments rapportés dans cette étude, datant de 2008, sont le fruit d'entretiens et de réunions réalisés par le bureau d'étude à un instant donné. L'objectif de notre travail est d'identifier ces points de vue et d'en voir l'évolution jusqu'aujourd'hui.

5.3.3.1 Eléments partagés par les différents acteurs :

D'une part, le bureau Intermède s'est intéressé aux différents éléments partagés par les acteurs. Ceux-ci ont été répertoriés selon les différents thèmes suivants :

La hiérarchie des enjeux

Les enjeux sont directement liés aux différentes vocations de l'île, qui sont multiples. Il est bien souligné dans l'étude *''que ces dernières sont bien partagées par les acteurs et même si leur position les amène à en privilégier une plutôt qu'une autre, ils ont tous conscience que ces vocations doivent cohabiter et qu'aucune ne peut prendre l'ascendant sur l'autre''* [INTERMEDE, 2008, Etude sur la gestion globale de l'eau, Synthèse des points de vue des acteurs]. Il est important de noter cette prise en compte des vocations par l'ensemble des acteurs, l'étude précisant le fait que *''les vocations du site soient globalement très bien partagées par les différents acteurs est un acquis des différents travaux conduits jusque-là et qu'il s'agit d'un atout majeur pour la suite de la démarche.''* [INTERMEDE, 2008, Etude sur la gestion globale de l'eau, Synthèse des points de vue des acteurs]

La complexité du site

Cette complexité de gestion et de fonctionnement du site est partagée par tous les acteurs, et n'arrange pas les rapports entre acteurs, comme le montre l'extrait du rapport :

La grande majorité des acteurs rencontrés souligne la complexité du site. Tant d'un point de vue technique (interaction d'eaux de surfaces et d'eaux souterraines, dynamique morphologique liée à des aménagements anciens et à des perturbations plus récentes, importance des débits et des superficies concernés...), qu'en terme d'enjeux (importance et diversité des usages économiques, écologiques et sociaux). Par ailleurs, les acteurs rencontrés s'accordent pour dire qu'il est très difficile de définir les responsabilités. Les acteurs amenés à intervenir sur le site à un titre ou à un autre sont tellement nombreux et leurs domaines de compétence tellement imbriqués qu'il est très difficile de définir qui doit faire quoi. La plupart des personnes rencontrées s'accorde pour dire qu'il est très difficile de mettre en place une gouvernance efficace sur un tel site. Seuls quelques élus ne nous semblent pas avoir pris toute la mesure de la complexité du site. L'Agence de l'eau pour sa part fait remarquer que ce site n'est techniquement pas nécessairement plus complexe qu'un autre bassin versant.

Extrait 1- Complexité du fonctionnement du site -

Le manque de passage à l'action

Cet aspect est largement partagé par l'ensemble des acteurs du site *''qui sont globalement d'accord pour dire que ce programme n'a pas suffisamment débouché sur des actions concrètes''* [INTERMEDE, 2008, Etude sur la gestion globale de l'eau, Synthèse des points de vue des acteurs].

Le manque de leadership.

Un manque de leadership a également été constaté et la majorité des acteurs sont prêts à affirmer que celui-ci devrait venir des collectivités. *''Beaucoup déplorent cette situation constatant qu'en l'absence de l'Etat aucune structure n'est en mesure, actuellement, d'assurer une gestion globale de l'île ni même d'arbitrer entre différents usages. Certains acteurs, notamment des élus, sont très désabusés face à cette situation, d'autant plus qu'ils constatent que l'Etat a encouragé par le passé des pratiques qui créent les problèmes d'aujourd'hui (extractions massive de granulats notamment)''. [INTERMEDE, 2008, Etude sur la gestion globale de l'eau, Synthèse des points de vue des acteurs]*

5.3.3.2 Les principales différences de point de vue

Dans un second temps, il est également évoqué les principales différences de point de vue entre les acteurs, qui mettent en avant les failles du fonctionnement de la gestion de l'île. Les différents thèmes principalement abordés suivant cet axe par les acteurs interrogés sont détaillés ci-après.

Une différence de point de vue la plus récurrente a été constatée au sujet de la gestion du canal de Miribel. En effet, un dysfonctionnement majeur que représente l'enfoncement de ce canal a été observé et *''prouvé par des études. Cet enfoncement entraîne avec lui une baisse du niveau des nappes qui aurait un impact sur la réserve*

en eau potable, les possibilités de loisirs et la forêt alluviale. '[INTERMEDE, 2008, Etude sur la gestion globale de l'eau, Synthèse des points de vue des acteurs].

Il n'y avait, à la date du rapport d'Intermède, aucune structure porteuse qui était chargée de faire évoluer la situation. Les acteurs se partagent les points de vue quant aux propositions de cette dite structure dans l'avenir :

- *Certains suggèrent que le Grand Lyon prenne en charge la gestion de ce site qui concerne l'agglomération lyonnaise au premier chef, mais ils ont conscience de la difficulté que cela crée pour les communes de l'Ain (certains imaginent sans y croire, intégrer les communes de l'Ain dans le Grand Lyon).*
- *D'autres imaginent s'appuyer sur l'existant, en faisant porter la gestion globale par le Symalim et la SEGAPAL. Les acteurs qui connaissent le moins le site mettent en avant le Symalim qui dispose d'une légitimité de syndicat mixte représentant au mieux les collectivités. Les acteurs connaissant bien le site mettent en avant la SEGAPAL qui a l'expérience de la gestion de terrain.*

[INTERMEDE, 2008, Etude sur la gestion globale de l'eau, Synthèse des points de vue des acteurs]

La deuxième proposition reste la plus partagée par l'ensemble des acteurs impliqués. Cependant, des interrogations demeurent, notamment à *propos du statut de la SEGAPAL, qui, en tant que société d'Economie mixte, "inclue une logique marchande fortement articulée autour de l'accueil du public" et "certains craignent ainsi que cette logique prenne le pas sur les autres enjeux"*. [INTERMEDE, 2008, Etude sur la gestion globale de l'eau, Synthèse des points de vue des acteurs].

De plus, la prise en compte de l'environnement de la part de la SEGAPAL est discutée par certains acteurs, mettant en doute sa capacité à pouvoir assurer une gestion globale.

Enfin, la démarche Natura 2000 est aussi l'objet de nombreuses discussions par les acteurs, notamment pour la poursuite ou non de ce programme. Selon EDF ou le Grand Lyon, '*en dehors des démarches administratives, Natura 2000 n'apportera pas grand-chose au site*'. L'agence de l'eau quant à elle s'étonne que des programmes similaires, Natura 2000 et le programme de restauration hydraulique et écologique, ne progressent pas dans des démarches communes.

Et enfin la DDAF soutient le fait que Natura 2000 permettrait d'avoir des moyens supplémentaires sur le site pour mettre en œuvre des actions très précises définies dans le document d'objectifs.

On pourra ainsi se rendre compte, à l'aide de cette étude, d'un grand nombre d'interrogations sur différents points sensibles du fonctionnement de l'île de Miribel-Jonage. Le fait qu'un manque de gouvernance est majoritairement constaté semble être un motif qui justifie en partie la '*stagnation*' de la gestion de l'île, qui semble pour d'autres compréhensible, au regard de la '*état actuel des connaissances, ne permettant pas de prendre toutes les décisions.*' [INTERMEDE, 2008, Etude sur la gestion globale de l'eau, Synthèse des points de vue des acteurs]

5.3.4 Etat des lieux du fonctionnement du groupe technique eau

Les principales informations de cette partie ont été recueillies à partir du bilan évaluatif du fonctionnement du groupe technique eau, réalisé également par Intermede. Ce dernier est le fruit d'entretiens individuels et d'une séance de travail collectif durant le GT Eau du 16 mai 2008.

5.3.4.1 Le point de vue des acteurs sur l'intérêt du GT eau

Le Groupe Technique eau s'est réuni 7 à 8 fois par an, depuis sa création en 2002, correspondant à une trentaine de réunion lors de la réalisation de l'étude en 2008, avec un taux de participation correct, entre 15 et 21 participants à chaque réunion.

La plupart des acteurs sont satisfaits des échanges dans ce groupe de travail, *''qui peuvent être d'un très bon niveau scientifique et technique''* [INTERMEDE, 2008, Bilan évaluatif du fonctionnement du groupe technique eau].

Ces échanges permettent de faire circuler les informations entre les différents acteurs, principalement autour du fonctionnement hydraulique de l'île. Par ailleurs, *''beaucoup reconnaissent notamment que le Grand Lyon, qui détient beaucoup d'informations sur ce territoire, en transmet beaucoup aux autres acteurs par le biais du GT eau.''*

De plus, cette circulation d'informations tient également un rôle important dans l'interconnaissance, qui permet *''un important gain de temps et d'énergie''*, et *''qui peut faciliter les relations entre acteurs''*. [INTERMEDE, 2008, Bilan évaluatif du fonctionnement du groupe technique eau].

5.3.4.2 Le point de vue des acteurs sur les limites du GT Eau :

L'étude a également fait ressortir l'ensemble des limites de ce groupe de travail, partagées par les acteurs concernés.

Un des premiers points retenu est le manque de prise de décision via ce groupe de travail. Bien que le rôle du groupe technique Eau n'est pas de prendre des décisions mais de faire des propositions au comité de pilotage qui lui en est chargé, les acteurs *''soulignent que le GT eau n'a pas su créer les conditions favorables pour assurer des prises de décisions''* [INTERMEDE, 2008, Bilan évaluatif du fonctionnement du groupe technique eau].

Le sentiment général du fonctionnement de ce groupe de travail est celui *''d'un groupe dont le travail n'aboutit pas. Il en ressort d'ailleurs de la frustration et un certain agacement''*. [INTERMEDE, 2008, Bilan évaluatif du fonctionnement du groupe technique eau].

Dans ce contexte d'absence de décisions, le cadre de travail joue également son rôle, et dans le groupe technique eau, il peut paraître vague et peu précis, d'autant plus que *“le rôle de cette instance et ses objectifs ne sont pas suffisamment clairs, ajouté à cela une commande politique insuffisante pour orienter le travail du groupe.*

La relation entre acteur dépend également du poids de chacun dans le processus de prise de décision, et certains affirment *”que les différents acteurs ne sont pas dans la même situation pour relayer l'information vers les décideurs finaux. Par exemple, dans certains cas, ce sont les participants au groupe eux-mêmes qui sont amenés à prendre les décisions ou à les influencer très fortement. Dans d'autres cas (Région, Grand Lyon), il s'agit pour les participants de relayer l'information vers une assemblée d'élu”*. [INTERMEDE, 2008, Bilan évaluatif du fonctionnement du groupe technique eau].

Au regard des nombreux enjeux présents sur le site de Miribel-Jonage, certains ont pu être privilégiés au détriment d'autres. C'est ce que l'étude a également essayé de mettre en avant, comme le montre l'extrait suivant :

Certains acteurs (DIREN et EDF notamment) font remarquer que les discussions du GT eau se sont beaucoup focalisées sur certains sujets et notamment sur la question du débit réservé dans le canal de Miribel et de l'avenant à la convention de Cusset (avec d'ailleurs parfois beaucoup de confusion entre ces deux sujets qu'il faudrait pourtant, d'après eux, clairement distinguer). Selon eux, la charte d'objectifs n'était pas centrée sur ces questions et beaucoup d'autres choses auraient été débattues et conduire à des décisions et à des actions. Pour ces acteurs, ces sujets ont « distrait » le GT eau, l'empêchant de se poser les bonnes questions (par exemple sur la pertinence de la réalisation des deux autres seuils en amont du PK 14). A l'inverse, d'autres acteurs semblent penser que les questions du débit réservé et de l'avenant étaient des préalables qu'il fallait traiter en amont, puisqu'elles conditionnaient les autres actions. Il y a là une importante divergence de points de vue.

D'autre part, certains acteurs notent que le GT eau a une orientation très centrée sur l'hydraulique, les questions touchant à la qualité de l'eau et aux enjeux environnementaux y étant très peu abordées. Certains tempèrent ce point de vue en expliquant que c'est effectivement le cas depuis un an ou deux mais que durant les premières années, le GT eau a su aborder des thématiques plus variées. La focalisation sur les enjeux hydrauliques est liée au fait qu'il s'agit d'un enjeu majeur, dont dépendent beaucoup les autres enjeux. Cependant, les participants à la réunion du 16 mai sont d'accord pour constater une insuffisance de liens entre les différentes thématiques et notamment une bien trop faible interaction entre le travail réalisé dans le cadre de Natura 2000 et celui du GT eau.

Certains soulignent le fait que les membres du GT eau ne sont pas tous concernés par tous les sujets abordés et que certaines discussions à caractère bilatéral pourraient se faire en dehors du comité pour ne pas alourdir le fonctionnement de celui-ci.

Extrait 2 - Focalisation sur certains sujets -

Enfin, concernant l'animation de ce groupe de travail, l'animatrice en place au moment de l'étude faisait remarquer ses difficultés. Selon elle, *“un travail important serait à conduire pour aider le groupe à avancer. La SEGAPAL disposant de peu de moyens pour animer ce groupe, elle ne dispose que de peu de temps pour assurer ce travail”* [INTERMEDE, 2008, Bilan évaluatif du fonctionnement du groupe technique eau]. Elle a donc le sentiment ne pas pouvoir faire suffisamment pour mener à terme les dossiers du GT eau.

Le rôle important de l'animatrice est bien remarqué par les différents acteurs, *“certains notent toutefois une animation trop directive, qui manque parfois d'un tour de table en début de réunion.”*[INTERMEDE, 2008, Bilan évaluatif du fonctionnement du groupe technique eau].

5.3.4.3 Comment expliquer ce manque d'action ?

Nous remarquons à travers les retours des différents acteurs sur le fonctionnement de l'île ou du groupe technique eau, que la plupart constatent un réel manque d'action, d'une part au niveau du groupe technique eau, et également au niveau du comité de pilotage. Nombreux sont les acteurs qui déplorent un manque de passage à l'acte, sans pour autant comprendre un tel résultat.

On peut l'expliquer éventuellement par une incohérence entre les deux structures de gouvernance, qui divergent dans le cadre de leur mission et de leur composition.

En effet, on a d'une part, une structure de 25 membres, le GT eau, dont le rôle est théoriquement, sur la base de réunions, d'entretiens et d'échanges de valider le contenu des documents présentés par la structure porteuse de la charte qui est la SEGAPAL, il n'est pas en mesure de prendre des décisions, il transmet ses choix au comité de pilotage qui est censé dans ce cas faire avancer les choses et entamer le processus de fabrication de la ville. Alors que le groupe technique eau s'est réuni régulièrement, le comité de pilotage s'est réuni une seule fois en 2008, *ce qui a fait que le rôle de ce groupe est devenu de plus en plus flou [Point de vue d'Intermède]*, et nous soutenons le même ressenti.

Cette fonction initiale de proposer des solutions aux décideurs a perdu de son sens, et a donné lieu à des échanges dont les objectifs n'étaient plus très clairs pour la plupart des participants. Le cadre initial a donc été perdu en route.

Une autre raison pourrait être une défaillance au niveau de l'animation. Certains acteurs ont jugé la SEGAPAL comme peu motivée pour faire avancer le débat. La SEGAPAL elle-même, lors d'un entretien réalisé par Intermède, a estimé ne pas avoir suffisamment de moyens et a animé le groupe technique eau ‘ad minima’, ne cherchant pas forcément à faire progresser efficacement le fonctionnement du groupe. *Une animation plus musclée aurait probablement permis de mieux montrer au groupe où il en était, de définir les responsabilités des uns et des autres, d'assurer un suivi plus fin des différents dossiers, et enfin d'assurer une coordination avec les autres groupes de travail.*[Etude sur la gestion globale de l'eau, Bilan évaluatif du fonctionnement du groupe technique eau, INTERMEDE, mai 2008].

Pour un certain nombre d'acteur, les objectifs ne sont pas clairs et les points de vue divergent : cela paraît être un indicateur fort d'une animation insuffisante. Cependant, nous soutenons le point de vue d'Intermède, qui selon eux, l'absence de prise de décision sur les principaux dossiers ne semble pas uniquement liée au fonctionnement de la concertation.

D'autres pistes sont exploitables, comme le manque de connaissances sur les mesures techniques à mettre en œuvre, qui immobilise les acteurs pour mettre en œuvre le programme décennal.

Enfin, comme plusieurs acteurs l'ont souligné, certains débats menés lors des rencontres du GT eau n'avaient pas lieux d'être, et ont fait perdre du temps à des acteurs non concernés. En l'occurrence, le débit réservé du canal de Miribel, ou encore sur l'avenant de la concession de Cusset, sujets qui arrangeaient certains acteurs dans la mesure où cela éviterait d'aborder des questions plus impliquantes pour eux, d'un point de vue technique et financier.

Les propos de plusieurs acteurs lus dans nos documents de travail ou recueillis lors des entretiens, mettent à plat le fait que cette gouvernance a été défailante, et qu'une structure porteuse manquait à l'appel. Le dispositif organisationnel avait un chaînon manquant permettant d'assurer le lien entre le comité de pilotage et le groupe technique eau. C'est ce qui a remis en cause cette gouvernance et qui a donné lieu à une nouvelle.

5.3.4.4 Des pistes pour avancer

Le bureau d'étude avait proposé différentes pistes d'actions pour améliorer le fonctionnement institutionnel. Le tableau suivant les résume :

Principales actions à conduire pour répondre aux objectifs	Pistes pour avancer
<ul style="list-style-type: none"> - Assurer une bonne circulation de l'information entre les différents acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer une animation plus forte
<ul style="list-style-type: none"> - Porter des actions concernant l'ensemble de l'île - Répondre aux différentes sollicitations 	<ul style="list-style-type: none"> - Disposer d'un interlocuteur unique permettant de faire le lien entre les différents enjeux et les différents acteurs = assurer une animation pour ce qui concerne la gestion globale de l'île - Définir un cadre et une structure permettant d'assurer une animation efficace - Aller vers un Syndicat unique à l'échelle de l'île - Coordonner les actions de suivi du site - Assurer le lien entre le technique et le politique

Figure 13 - Pistes d'avancement
Source: Document Intermède

5.4 Vers un modèle de gouvernance différent :

L'état des lieux du fonctionnement institutionnel de la gestion de l'eau a conduit les acteurs principaux à repenser le système d'organisation. Des objectifs ont été fixés par le bureau d'étude Intermède après l'étude sur le fonctionnement de l'île.

L'idée, dans la suite des événements était de :

- ✓ aider les élus à s'approprier le fonctionnement et les enjeux de la gestion de l'eau sur l'île
- ✓ réaffirmer l'engagement de tous les partenaires autour d'objectifs partagés
- ✓ bâtir un programme d'action détaillé et réaliste sur la base de ces objectifs et des constats mis en avant dans la présente étude
- ✓ assurer une animation de la gestion globale de l'eau et pour cela de définir une structure porteuse
- ✓ lui donner une légitimité et des moyens
- ✓ assurer un lien fort avec la démarche Natura 2000
- ✓ relancer certaines négociations impliquant un engagement de l'Etat
- ✓ aller vers une structure unique disposant de la compétence gestion de l'eau à l'échelle de l'île

Un nouveau projet a ainsi vu le jour, appelé projet "gestion globale de l'eau" et a permis de fixer des priorités d'actions qui restent en accord avec les quatre vocations principales du site.

5.4.1 Descriptif :

La description qui suit se fonde d'une part sur notre étude bibliographique, et en majeure partie sur les propos recueillis lors de nos entretiens, les documents d'étude datant déjà de plus d'un an.

Ce nouveau mode de gouvernance est réparti en trois pôles distincts :

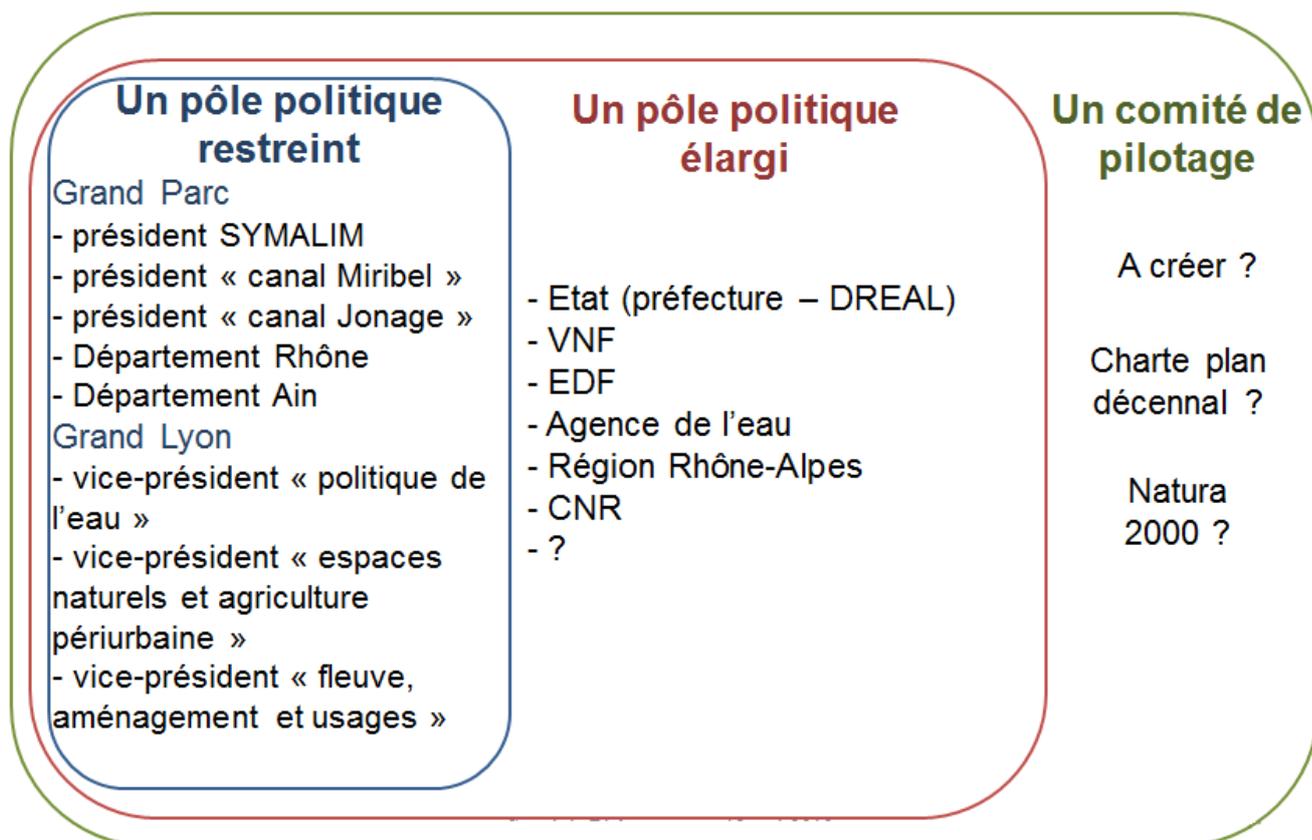


Figure 14 - La gouvernance du projet "Gestion globale de l'eau"
 Source : *Présentation Stratégie Rhône-Amont*

On distingue un pôle politique élargi, réunissant les principaux acteurs cités dans le document ci-dessus, ainsi que le Grand Lyon. Il intègre les moyens financiers de l'île.

On distingue également un pôle politique restreint, composé de 8 personnes, co-animé par le Grand Lyon et une animatrice du Grand Parc. Ce pôle intègre les différents services du Grand Lyon, ainsi que les principaux acteurs du Grand Parc.

Une troisième entité de cette gouvernance est un comité de pilotage, qui reste à créer à la date d'aujourd'hui. Il se nomme "conférence de l'eau" et rassemble 70 personnes. La conférence de l'eau n'existe pas réellement, la liste des membres est arrêtée, le préfet a donné son accord pour que cette conférence se réunisse, mais elle n'a pas encore eu l'occasion, des éléments concrets ne sont pas à présenter. Ils auraient éventuellement pu faire une conférence de l'eau pour expliquer aux 70 membres le principe d'organisation de la conférence sur l'eau, mais cela semblait léger comme motif de réunion.

Le grand Lyon voulait également atteindre la fin des travaux d'expertises pour pouvoir réunir l'ensemble des membres. Ils envisagent de les réunir à ce moment-là pour présenter l'ensemble des travaux et propositions d'actions à mettre en œuvre.

Il existe toujours un groupe de travail sur l'eau, qui est la suite du GT eau, et qui se nomme dorénavant "Comité Technique Eau".

5.4.1.1 Un changement programmé

Suite à l'étude d'Intermède sur le fonctionnement du Comité de Pilotage et du GT eau, les élus ont été réunis afin de discuter des avis émis dans les documents d'étude, et plusieurs priorités d'actions ont été instaurées, de manière à trouver des partenariats et des financements. Il y a eu la volonté de créer un poste pour se focaliser d'avantage sur le projet car il n'y avait pas de structure désignée pour travailler dessus. La SEGAPAL a été désignée comme structure porteuse potentielle, et un poste d'animateur a ainsi été créé.

L'animateur a ainsi plusieurs rôles : elle est chargée de mission et anime le comité technique eau ; elle co-anime également, comme nous l'avons cité précédemment, le pôle politique restreint avec le Grand Lyon.

On peut ainsi définir un nouveau schéma de gouvernance concernant le site :

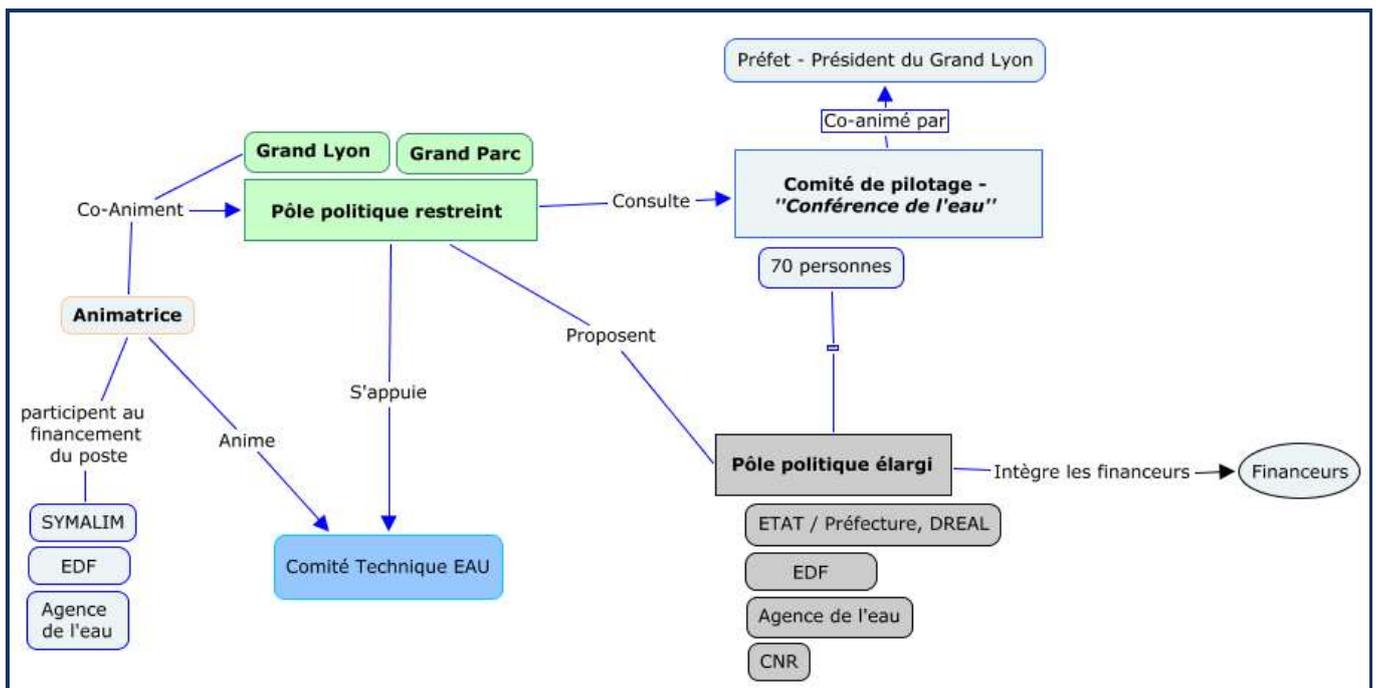


Figure 15 - Schéma de Gouvernance / Interactions

Source : André/ Huck (07/06/2012)

Cette mise en place d'une autre gouvernance des différentes organisations nous a conduits à nous interroger quant à son efficacité vis-à-vis de l'organisation en place précédemment. C'est ainsi que le travail de terrain qui suit essaie de rendre compte d'un ressenti de la part des acteurs, et comment cela intervient dans le processus de fabrication de la ville.

6 Travail de terrain - analyse des entretiens

6.1 Description des entretiens

Comme il a déjà été dit précédemment dans ce rapport, nous avons réussi à obtenir quatre entretiens et un entretien téléphonique. Le tableau suivant résume les caractéristiques de chacun :

Entretien	Acteur rencontré	Service	Statut juridique	Date
N°1	SEGAPAL	Chargée de mission	Société anonyme d'économie mixte	14/05/2012
N°2	BURGEAP	Eau et milieu naturel	Entreprise	29/05/2012
N°3	EDF	Eau - Environnement	Entreprise	30/05/2012
N°4	Grand Lyon	Service de l'eau	Communauté urbaine	30/05/2012

Les entretiens seront cités par leur numéro dans la suite du rapport ; leur retranscription est disponible en annexe.

Nous avons été en contact avec plusieurs autres acteurs mais sans pouvoir obtenir un rendez-vous pour des raisons diverses dont la principale était la non concordance de nos emplois du temps au mois de mai. Nous avons ainsi souhaité rencontrer et contacter les acteurs suivants : Intermède (bureau d'étude), commune de Neyron, SIENEL (Syndicat intercommunal d'eau potable de l'Est lyonnais), Veolia Eau...

Nous avons eu un entretien téléphonique avec l'établissement public VNF (Voies Navigables de France) qui ne pouvait pas donner lieu à un entretien physique car actuellement, ils n'ont pas de personne assignée sur le site et d'après les propos recueillis, VNF s'est retiré de la gestion du canal de Miribel. Il nous a été clairement dit qu'un entretien ne nous apporterait aucune nouvelles informations sur leur rôle au niveau de l'île de Miribel-Jonage.

6.2 Elaboration d'une grille d'analyse thématique

Après avoir retranscrit chaque entretien grâce à l'aide du logiciel SONAL, nous avons élaboré une grille d'analyse regroupant les différents thèmes abordés puisque comme il a été décrit dans la partie méthodologie nous avons opté pour une analyse thématique. Le choix de nos thèmes s'est basé sur ceux présents dans la grille d'entretien réalisé auparavant car les thèmes abordés lors des entretiens avaient déjà été ciblés en amont. Cette grille d'analyse n'est pas forcément très poussée mais nous n'avons pas le temps de faire une analyse très exigeante de nos entretiens. Elle nous a cependant permis de comparer les discours des différents acteurs sur la gestion de l'eau dans l'île Miribel-Jonage. Les principaux thèmes et sous-thèmes de cette grille sont classés ci-après :

1) Acteurs

- ⇒ Rôle d'un acteur en particulier
- ⇒ Interactions entre acteurs

2) Vocations

- ⇒ Description d'une vocation
- ⇒ Interactions entre elles

3) Fonctionnement hydraulique du site

- ⇒ Sens d'écoulement de l'eau et les conséquences
- ⇒ Mise en relation des dispositifs techniques

4) Champs captants

- ⇒ Fonctionnement du champ captant principal
- ⇒ Fonctionnement des champs captants secondaires
- ⇒ Interactions entre les captages secondaires et le principal

5) Projets et plans

- ⇒ Projets en cours (restauration du Rhône, maintenance du canal de Jonage...)
- ⇒ Plans (Schéma directeur du Grand Parc, SAGE de l'Est lyonnais...)

6.3 Analyse du contenu des entretiens

Avant de commencer l'analyse proprement dite, nous tenons à souligner le fait que pour presque tous nos entretiens, les personnes interviewées étaient rompues à ce type d'exercice contrairement à nous et avaient des discours bien construits généralement. Notre manque d'expérience a sûrement influencé l'efficacité des entretiens effectués car nous n'avons pas toujours su orienter le discours vers les thèmes de notre grille d'entretiens ou relancer correctement la personne pour lui faire exprimer son point de vue réel. De plus, nous nous basons sur quatre entretiens pour

la suite de notre discours donc ce qui va être avancé maintenant est à prendre avec un certain recul critique.

6.3.1 Thème 1 : les acteurs

Un acteur qui nous a été décrit dans tous les entretiens est la SEGAPAL et cela s'est révélé intéressant de constater que son rôle est bien compris par les autres acteurs le côtoyant. Les acteurs rencontrés sont en partie les acteurs principaux du site et par conséquent ils se connaissent bien. Chacun cantonne un peu l'autre dans un rôle particulier ce qui s'explique par le fait que la production d'eau potable est sous la responsabilité du Grand Lyon et qu'il est souvent cloisonné dans ce rôle alors qu'il est aussi membre du SYMALIM.

La relation existante entre les acteurs est aussi intéressante car de par la nature du site et ses vocations, des acteurs nombreux et divers sont présents. Il est fondamental de bien identifier le rôle de chacun pour bien comprendre les rapports de force pouvant exister. En effet, sur un même dispositif technique un acteur peut être propriétaire du terrain, un autre gère l'exploitation en collaboration avec encore un nouvel acteur. Suivant son rôle, chaque acteur possède son propre intérêt et cela est bien ressorti sur les deux canaux.

Par exemple pour le canal de Miribel, le canal et ses berges appartiennent à la concession de l'Etat à VNF mais le canal étant non navigable, il ne présente pas d'intérêts pour VNF. Du coup, ils n'investissent pas dans cet ouvrage et le canal se détériore avec le temps ce qui pose des problèmes. A ce moment-là, l'Etat intervient en demandant à EDF de déposer un avenant à leur concession du canal de Jonage pour récupérer le canal de Miribel. Au vu de l'investissement financier que cela représente pour rénover le canal, EDF pose la condition d'être indemnisé du montant des travaux nécessaires pour ne pas remettre en cause leur équilibre financier de l'époque. L'Etat ne fournissant pas l'argent, l'avenant a été mis de côté et la situation a empiré jusqu'à provoquer la colère des collectivités concernées par les problèmes de détérioration du canal. La solution alternative à l'avenant fut de réunir tous les acteurs du territoire concernés par ce canal, lancer des études pour une restauration hydrauliques, hydro morphologiques et écologiques du Rhône de l'île Miribel-Jonage. Une fois un plan d'actions défini pour faire cette restauration avec des dates et des coûts, le but est de rassembler tous les acteurs autour de la table et de se mettre d'accord sur la part du financement de chacun vis-à-vis de telle ou telle action. Cet exemple montre bien qu'un acteur ne s'engagera pas dans une démarche si elle ne lui est pas bénéfique et qu'à force de raisonner de la sorte, certains problèmes perdurent et se développent dans le temps. Personne ne peut imposer une action précise sur le territoire d'étude à cause du nombre d'acteurs présents et le manque d'une structure porteuse efficace actuellement. Cela montre bien que les différents acteurs auront forcément des concessions à faire pour résoudre certains problèmes actuels de l'île.

Cependant, il ressort clairement de chaque entretien que les relations entre acteurs sont généralement bonnes et sont du coup un point positif pour l'avenir. En

effet, d'après l'entretien n°2 « *au niveau des échanges de données, c'est un circuit assez ouvert* » en parlant des différents acteurs ou alors l'entretien n°3 « *tout le monde est volontaire, tout le monde est de bonne composition. Je ne ressens pas aujourd'hui de difficultés pour avancer sur ces problématiques* ». Le tout est d'arriver à travailler ensemble efficacement et notamment au niveau des prises de décision d'où la création récemment de nouveaux pôles "politiques" : restreint et élargi comme expliqué précédemment dans la partie 5.4.2 *Vers une nouvelle gouvernance*.

6.3.2 Thème 2 : les vocations

Suivant l'acteur interrogé, le discours s'est plus arrêté sur une des vocations du site présentées auparavant dans la partie 4.1.3 *Vocations-Enjeux* et cela nous a permis d'approfondir nos connaissances sur les spécificités de certaines vocations. Concernant le champ captant de Crépieux-Charmy, l'entretien n°2 a été l'occasion de pouvoir consulter un plan de la zone avec l'emplacement exact des différents puits, des bassins de réalimentations et comprendre leur fonctionnement. Le dialogue avec l'interviewé nous a éclairé sur la gestion quotidienne de ce champ captant avec les stations d'alerte pour les qualité de l'eau ou le niveau de la nappe, le relai des puits pour ne pas épuiser certaines zones et permettre leur réapprovisionnement en eau, le rôle des bassins de réalimentations ainsi que la gestion d'éventuels problèmes : manque d'eau, pollution présente...

Nous avons constaté que les vocations principales de l'île de Miribel-Jonage sont bien identifiées par chaque acteur même s'ils ne sont pas directement concernés par toutes. Cependant, ces vocations sont dépendantes les unes des autres et cela se répercute donc sur les actions des acteurs. Par exemple, le Grand Lyon est responsable de l'alimentation en eau potable de l'agglomération lyonnaise mais en a confié l'exploitation à Veolia eau qui gère quotidiennement les différents captages. Cependant, la nappe phréatique est alimentée par l'eau en amont et cela concerne beaucoup d'acteurs car certains y puisent pour de l'irrigation, EDF pour l'exploitation de son usine... Des seuils ont donc été mis en place pour que la ressource en eau ne soit pas menacée outre mesure par les autres vocations. Il en est de même de même pour le lac des Eaux Bleues puisque cette masse d'eau est la principale réserve en eau potable si la zone de captage de Crépieux-Charmy connaissait des difficultés alors qu'elle accueille un public divers (familles, pêcheurs, sportifs...).

6.3.3 Thème 3 : le fonctionnement hydraulique du site

Le fonctionnement hydraulique du site est un point important à prendre en compte si l'on souhaite comprendre la relation des dispositifs techniques entre eux et les interactions que peuvent avoir certains acteurs. Cela permet aussi d'appréhender avec plus de recul les problèmes actuels et les craintes concernant l'île dans le futur. Le fonctionnement hydraulique a été abordé dans chaque entretien plus ou moins en

profondeur avec son historique, ses problèmes actuels. Cependant, tous les acteurs n'ont pas la même vision par rapport aux répercussions de certains projets sur ce fonctionnement hydraulique dans les années à venir. En effet, des discours opposés nous ont été tenus sur l'activité d'extraction de granulats puisque d'un côté, certains prétendent que cette activité aura disparu du site dans les prochaines années alors que d'autres nous ont parlé de renouvellement de permis d'exploitation pour mener à bien des actions d'extraction sur le site. Il est vrai que l'impact sur le milieu de l'extraction massive de granulats n'a pas été très positif lors des dernières années.

Un autre exemple est le cas du canal de Jonage et le projet d'EDF de l'étanchéifier. D'après les propos recueillis lors de l'entretien n°3, cela consiste en une opération de maintenance de la digue du canal qui connaîtrait des fuites d'où la volonté d'EDF de rénover cet ouvrage en mettant en place des parois moulées en béton pour rendre étanche la digue et la renforcer. Cela pose la question de l'abaissement de la nappe phréatique puisqu'elle est alimentée en partie par le canal de Jonage. En s'appuyant sur des études hydrauliques menées par des organismes différents, les acteurs se retrouvent donc en conflit sur ce projet-là car EDF affirme que l'impact sur le niveau de la nappe phréatique sera minime alors que des acteurs comme le Grand Lyon y voit un réel danger sur l'alimentation en eau de l'île en général et plus particulièrement des champs captants, surtout que les champs secondaires sont situés à proximité immédiate de la rive droite du canal. Mais les berges faisant partie de la concession d'EDF, ils sont libres de réaliser ce type de travaux s'ils estiment que la sécurité des personnes est en jeu vis-à-vis du risque de rupture de la digue mais cela n'empêche pas les autres acteurs de manifester leur point de vue. Et c'est ce qui se passe actuellement puisqu'une première tranche de travaux sur la digue du canal a été lancée malgré les avis négatifs de certains. Suite à cette réalisation et à ses conséquences, une réflexion sera menée par les acteurs concernés pour décider des actions futures à exécuter... Cela illustre bien la difficulté de rallier tous les acteurs autour d'un même projet puisqu'ils n'ont pas les mêmes intérêts et que le projet de l'un peut mettre en péril l'autre. Ici, c'est le facteur humain qui prend le pas (protection de la vie de personne) sur des aspects plus environnementaux (mis à sec de ruisseaux, abaissement de la nappe phréatique...).

6.3.4 Thème 4 : les champs captants

Le fait de rencontrer des acteurs concernés par les différents champs captants du site a été l'occasion pour nous d'en apprendre plus sur leurs caractéristiques, leur fonctionnement et leur relation car nous n'avions pas trop d'informations précises à ce sujet dans nos documents. Au sujet du captage principal de Crépieux-Charmy, nous avons pu observer sur des plans la position des bassins de réalimentation et de décantations, de comprendre le fonctionnement général de ce champ captant. Par exemple, la présence des bassins de réalimentation offrent une barrière hydraulique artificielle aux puits en créant un dôme piézométrique et donc un inversement du sens d'écoulement de l'eau qui permet de protéger les puits contre une pollution arrivant par le Vieux Rhône.

Nous avons ainsi pu rectifier sur nos cartes la position exacte des champs captants secondaires, connaître leur nom exact et leur utilité réelle. Selon l'entretien n°2, les captages de Garenne et Rubina ne sont pas exploités actuellement même si les pompes doivent fonctionner un minimum de temps par jour pour garder le système en bon état de marche et celui de Jonage est exploité régulièrement, surtout en été. Ces captages ne peuvent pas remplacer celui de Crépieux-Charmy qui représente une réserve en eau très importante mais ils existent et peuvent intervenir ponctuellement en cas de besoin. La capacité du captage de Jonage pourrait être augmentée en rajoutant des nouvelles pompes par exemple. La politique actuelle du Grand Lyon qui est l'acteur privilégié concernant la ressource en eau est de développer d'autres captages actuels situés dans l'Est Lyonnais pour réduire la dépendance à un champ captant majeur, ce qui est peut être problématique en cas de pollution du site. Effectivement, « *les captages de l'île de Miribel-Jonage ont atteint leur capacité* » d'après l'entretien n°4. Cela implique une réflexion à une échelle bien plus grande que celle du site et donc une coopération avec de nouveaux acteurs (syndicats, communes...).

6.3.5 Thème 5 : les projets et plans

A travers les différents échanges que nous avons eus avec les acteurs, leurs arguments reposaient toujours sur des plans, des accords signés au cours des dernières années. Par exemple, le Grand Lyon s'appuie sur le Schéma Directeur du Grand Parc (2005-2015) pour justifier son point de vue sur la gestion de l'eau dans l'île de Miribel-Jonage. Il est vrai qu'ils ont été sollicités lors de la rédaction de ce schéma directeur notamment pour intégrer une partie concernant la protection de la ressource en eau. Ce schéma directeur s'applique au parc de Miribel-Jonage et non pas à l'île qui est plus grande en superficie donc il faut se méfier du territoire concerné par chaque plan car les obligations des acteurs ne seront pas les mêmes. En effet, comme il a été présenté précédemment, l'île est soumise à de très nombreux plans, zones à la réglementation particulière : charte du parc, SCOT, zone natura 2000, ZNIEFF, SAGE de l'Est lyonnais pour n'en citer que quelques-uns. Chaque plan est donc à considérer en rapport avec les autres car ils ont forcément des conséquences les uns sur les autres. Par exemple, la restauration du Rhône amont sur le site de Miribel-Jonage est un projet qui se veut de mener des actions concrètes mais celles-ci doivent être conforme aux respects des périmètres de protection pour les captages d'eau potable, s'intégrer dans le schéma directeur du Grand Parc, s'intégrer dans la volonté politique actuelle, respecter la charte du parc...

Les projets dont nous avons entendu parler lors des entretiens datent souvent de quelques années et non pas vu le jour faute d'une volonté forte derrière qui les soutiennent mais surtout faute d'une structure porteuse au niveau de l'île qui assume ce rôle et s'investisse concrètement. Tout le monde souhaiterait voir éclore tel ou tel projet mais comment décider des priorités à donner, privilégier un projet en particulier tout en gardant le soutien d'élus, d'acteurs qui ne verront pas leurs projets se réaliser. Ce qui ressort des discours c'est que les idées et les projets sont là mais la prise de décision n'est pas évidente et cela conduit à l'attente de ces dernières années

de voir les choses changer. Les acteurs sont d'accord pour dire que les groupes de travail n'atteignent pas leurs objectifs et qu'une nouvelle démarche est nécessaire pour prendre un nouveau départ. C'est en partie pour ça que les nouveaux pôles présentés auparavant dans ce rapport ont vu le jour en 2010 : remobiliser les acteurs et se fixer un programme d'actions à suivre pour les prochaines années pour améliorer la situation de l'île.

6.3.6 Conclusion

L'analyse des entretiens suivant les thèmes exposés précédemment permet de formuler quelques hypothèses concernant la convergence ou la divergence des acteurs sur certains points. Nous constatons que les relations actuelles entre les acteurs reliés au champ captant sont bonnes dans l'ensemble même si l'absence de représentants de VNF ressort à chaque fois. Les différentes organisations présentes ont une volonté commune de faire bouger les choses et de réaliser des projets sur l'île de Miribel-Jonage. Ils reconnaissent que la concertation entre toutes les personnes concernées n'est pas évidente et que des acteurs ont des points de vue assez divergents. La remarque que les élus des communes de l'île sont souvent préoccupés par leurs intérêts propres et ne regardent pas à une échelle plus grande que celle de leur territoire. C'est pourquoi pour la réflexion à des projets de grande échelle, touchant l'ensemble de l'île ou un périmètre encore plus vaste, ils ne sont souvent pas conviés à prendre part à ces groupes de travail.

La variété des organisations et le manque d'une structure porteuse au niveau de l'île sont aussi identifiés comme une cause de l'inertie des dernières années concernant la réalisation des projets proposés. En effet, les acteurs cohabitent sur ce site sans être dans une véritable hiérarchie à part le cas propriétaire-exploitant. Chacun justifie sa présence par le développement d'une vocation particulière du site et cherche son propre intérêt tout en essayant de ne pas écraser ceux des autres. Chaque vocation a sa place mais l'équilibre est fragile et il est naturel de vouloir satisfaire son propre intérêt avant de s'occuper de celui des autres, notamment pour les entreprises. Cela implique donc une réelle concertation entre les acteurs et une volonté de travailler ensemble que nous avons retrouvés dans le discours des entretiens. Cela marque un changement par rapport à ceux que nous avons pu lire dans les documents et se traduit aussi par la réorganisation de la gouvernance du site (cf la partie 5.4). Les acteurs convergent donc bien vers un même but qui est de mener des actions concrètes pour la restauration hydraulique de l'île de Miribel-Jonage. Nous n'avons pas vraiment pu mesurer la motivation exacte des différents acteurs car cette démarche est récente (2010) et l'étape actuelle est celle des études pour établir un diagnostic complet et ainsi proposer des actions cohérentes et justifiables à mettre en place.

Cependant, cette bonne foi affichée n'empêche pas d'observer quelques tensions entre les organisations sur différents sujets. Par exemple, l'état de dégradation actuel du canal de Miribel s'explique par l'impossibilité de certains

acteurs à se mettre d'accord sur des objectifs et des actions, chacun n'acceptant pas les conditions de l'autre. Ce canal est un problème assez complexe puisque c'est un des dysfonctionnements majeurs de l'île avec l'incision de son lit sur certaines zones, un dispositif abandonné par son concessionnaire et dégradé mais pourtant convoité par d'autres acteurs qui ne peuvent pas intervenir dessus pour des raisons financières et juridiques.

Ces tensions surgissent d'autant plus facilement lorsqu'une des vocations du site est menacée mais peuvent être atténuées ou gérées correctement si les acteurs communiquent et sont prêts à faire des efforts dans l'intérêt général. Le cas où le Rhône a connu un faible débit pendant une longue période a été problématique car il ne suffisait plus à alimenter suffisamment l'usine hydroélectrique de Cusset et le canal de Miribel avec son débit réservé (cf entretien n°1 et n°3). EDF et la SEGAPAL se sont arrangés pour faire en sorte que les deux ne soient pas trop perdants et se sont mis d'accord sur la marche à suivre suite aux conditions climatiques exceptionnelles. Les deux acteurs ont tenu le même discours en disant que cela s'était résolu à l'amiable sans altercation ce qui aurait pu être le cas. Mais comme le montre les travaux d'étanchéification du canal de Jonage, cela n'est toujours pas le cas puisque des tensions existent aujourd'hui entre EDF et les autres acteurs concernés qui s'inquiètent de l'abaissement du niveau de la nappe phréatique sur l'ensemble de l'île.

Même si les entretiens font ressortir que l'interaction entre les acteurs se passe généralement bien au quotidien, cela ne signifie pas qu'ils soient d'accord sur tous les problèmes et n'essayent pas de convaincre les autres.

6.4 Retour sur les hypothèses

Suite à ce travail de terrain et au vu des informations recueillies, nous pouvons tenter de répondre aux questions formulées dans nos hypothèses.

6.4.1 Des rapports entre acteurs compliqués

Notre première hypothèse se révèle être proche de la réalité du terrain puisque certains dysfonctionnements du site ont pour origine des intérêts contradictoires entre acteurs notamment au niveau du canal de Miribel. Les vocations principales du site sont fortement interdépendantes et contradictoires à certains niveaux d'où la naissance de conflit entre les acteurs concernés mais nous constatons une prise de conscience que ce site ne pourra pas évoluer si des accords ou compromis ne sont pas validés. Cette gouvernance du site n'est pas non plus aidée par le fait que les acteurs soient nombreux et divers, cela semble être un point positif pour les échanges d'idées car chacun possède son opinion propre mais cela peut devenir un problème au moment de prendre une décision.

6.4.2 Les prises de décisions orientées

Les vocations du site touchent autant aux aspects sociaux, aux intérêts politiques, aux aspects économiques et techniques. Nous formulons l'hypothèse que malgré la volonté affichée d'assurer un équilibre entre ces vocations, les prises de décisions se font en faveur d'une vocation plutôt qu'une autre.

Les acteurs interrogés ont bien conscience que le site de Miribel-Jonage abrite plusieurs vocations qui les touchent plus ou moins indirectement puisqu'elles sont toutes reliées entre elles. Ils ne sont pas dupes et savent bien que conserver l'équilibre entre ces vocations n'est pas chose aisée. Les différents récits que nous avons pu entendre lors des entretiens soulignent la bonne volonté affichée de tous les acteurs pour respecter les intérêts des autres dans la mesure du possible mais il est clair que certains projets sont plus orientés vers une vocation en particulier. Les prises de décision pour la poursuite de tels projets se font donc en faveur ou en défaveur de chaque vocation. Notre hypothèse, que les prises de décision sont orientés dans le sens d'une vocation plutôt qu'une autre se trouve donc en partie validée même si les décisions prises sont à mettre en relation entre elles dans l'espace et le temps. Des concessions peuvent être faites sur une partie de l'île pour une vocation mais renforcer l'année suivante sur un autre dispositif technique.

6.4.3 Le manque de structure porteuse actuelle

Ce travail d'enquête par entretiens nous a permis de valider notre dernière hypothèse et de la faire évoluer. En effet, le manque d'une structure porteuse reconnue par l'ensemble des acteurs pour prendre des décisions paraissait évident dans les différents discours. La gouvernance du site a évolué au cours du temps mais sans jamais réellement réussir à rassembler les acteurs autour d'une prise de décision et cela est la cause de certains problèmes du site. Même si les acteurs principaux tentent de mener à bien des actions, personne actuellement ne se met en avant pour assurer un rôle de leader. Cependant, il faut noter les changements de ces deux dernières années visant à établir une nouvelle gouvernance du site à travers de nouveaux groupes de travail et le rôle indispensable de l'animatrice dans le traitement et l'évolution des actions qui pourraient aboutir à une meilleure concertation entre acteurs et donc une meilleure prise de décision.

7 Autres approches possibles, pistes de réflexion

7.1 Une analyse sur la nouvelle gouvernance mise en place et les piste à améliorer

Le mode de gouvernance suivie aujourd'hui semble fonctionner, mais cela est encore trop récent pour le confirmer ou l'infirmier, le comité de pilotage "conférence sur l'eau" ne s'étant pas encore réuni. Nous pensons qu'il serait intéressant par la suite, une fois les premières actions mises en place et le processus d'instrumentation bien lancé, de consulter à nouveau l'ensemble des acteurs afin de recueillir leur point de vue, et éventuellement les pistes d'amélioration à envisager. Nous pensons par exemple à l'idée de refaire une étude semblable à celle d'Intermède d'ici quelques années, si elle a lieu d'être.

7.2 Une mise au point d'une méthode de représentation des interactions entre acteur

Comme nous avons pu le mentionner au cours de notre étude, il nous a été difficile de quantifier l'influence d'un acteur dans un dispositif organisationnel vis-à-vis de celle d'un autre acteur. Nous avons bien tenté de répertorier des indicateurs de manière à pouvoir les comparer, mais outre le fait que l'organisation du site est très complexe et que notre phase terrain prenait du retard, nous n'avons pas été en mesure d'en trouver qui nous paraissaient exploitables. Cela pourrait rentrer dans le cadre du projet Omega.

7.3 Anticiper pour un futur projet d'aménagement d'un espace péri-urbain

Lors de nos entretiens, notamment avec le Grand Lyon il a été mentionné qu'il serait souhaitable de démarrer un nouveau projet afin d'aménager un nouveau parc péri-urbain dans quelques années. La remarque qui nous a été faite soulignait le fait que pour arriver à une gestion globale de l'eau telle qu'elle est aujourd'hui sur l'île, en prenant en compte les différentes vocations et en assurant un équilibre, il a fallu compter une trentaine d'année et de nombreux conflits dans les organisations, comme

nous avons pu le voir avec le premier comité de pilotage et le groupe technique eau mis en place. Cela est amené se reproduire si un nouveau site est envisagé.

Il pourrait ainsi être intéressant, en s'appuyant sur l'expérience de la gestion de l'eau sur l'île de Miribel-Jonage, pour un futur projet d'aménagement sur un site précis, d'établir à l'avance un processus de gouvernance en identifiant l'ensemble des acteurs mobilisés par et dans le projet, les financeurs potentiels et éventuellement une structure porteuse. Une étude auprès de ces acteurs potentiels sur leurs opinions quant au choix d'une future gouvernance, permettrait d'anticiper les conflits et le manque de passage à l'action, et ferait gagner un temps précieux pour l'élaboration d'un projet participant à la fabrication de la ville.

Conclusion

Suite à ce travail de PIRD, nous tenons à souligner plusieurs points qui nous semblent être important dans la gestion de l'eau urbaine sur le site de Miribel-Jonage. Nous avons pu découvrir un site très particulier de par le fait de la multiplicité et la diversité d'acteurs présents ainsi que les dispositifs techniques qu'ils exploitent. Nous avons à notre échelle étudié ce site sous l'aspect du comportement des acteurs entre eux autour d'un dispositif en particulier et essayé de répondre à des hypothèses formulées lors de la première partie de notre travail. Cela a été l'occasion de se documenter et d'approfondir nos connaissances sur un domaine que nous ne maîtrisons pas avant ce projet, d'apercevoir les difficultés que peuvent rencontrer des acteurs sur des projets de taille conséquente et comment les décisions sont prises ou non en fonction des intérêts des uns et de autres. Le choix du territoire d'étude s'est révélé être intéressant de par les contradictions existantes et la gouvernance que cela nécessite mais cela ne nous a pas facilité la tâche pour mener à bien notre réflexion.

Notre démarche a permis de nous poser un certain nombre de questions quant au fonctionnement en général d'une organisation. L'idée de notre travail n'est pas de trouver des solutions directes aux problèmes rencontrés sur le site, mais plutôt de formuler les bons questionnements pour identifier correctement les causes et les anticiper dans l'avenir.

D'un point de vue plus personnel, ce projet d'initiation à la recherche et au développement a été pour nous une première expérience dans ce domaine alors inconnu ou entrevu par des présentations. Même si nous ne pensons pas nous orienter vers le domaine de la recherche dans la suite de notre parcours, cela permet de mieux comprendre le fonctionnement des équipes de chercheurs, leur façon de penser, d'aborder un problème qui est différente de celle d'un ingénieur. Le fait d'être encadré par des personnes de deux laboratoires différents fut aussi une chance, avec le recul car cela nous a permis d'observer le fonctionnement des chercheurs de domaines différents travaillant ensemble et envisageant la recherche.

Bibliographie

Ouvrages relatifs aux théories du projet, et notamment la sociologie des organisations

- **MIDLER C**, *L'Auto qui n'existait pas*, Paris, 1993, Dunod, 203p
- **TOUSSAINT JY.**, 1998, *Traité sur la ville, les usages et les techniques*, EDU – EVS, 42p
- **LATOURE B.**, 1993, *Aramis ou l'amour des techniques*, Paris, La découverte, 243p
- **AMBALARD H, BERNOUX Ph**, *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*,
- **AKRICH M.**, 1987, « Comment décrire les objets techniques », *Techniques et culture*, n°9, pp 49-64
- **CALLON M**, *Eléments pour une sociologie de la traduction*, "La domestication des coquilles Saint-Jacques et des Marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc", L'année sociologique, 1986
- **BARBIER R. et TREPOS J.Y**, *Humains et non humains : un bilan de l'étape de la sociologie es collectifs*, Revue d'anthropologie des connaissances, 2007/1, p35 à 58

Ouvrages relatifs à la gestion de l'eau

- **DIRECTION DE L'EAU**, 2008, *L'assainissement pluvial intégré dans l'aménagement, Eléments clés pour le recours aux techniques alternatives*, Certu, 180p
- **CHOCAT B**, 1997, *Les liens indispensables pour une ville durable et une gestion intégrée des eaux pluviales*, extrait de l'Encyclopédie de l'hydrologie urbaine et de l'assainissement, Ed. Tec et DOC, Lavoisier, Paris, 1197
- **Direction de l'eau du Grand Lyon**, *Répertoire des acteurs institutionnels du Rhône Amont*, Janvier 2011

Ouvrages relatifs aux méthodes d'enquête :

- **GOTMAN A, BLANCHET A**, 2007, *L'enquête et ses méthodes*, 2^e édition, Paris, 126p

Revus scientifiques :

- **AMZERT A, COTTET DUMOULIN L**, 2000, *Du "sauvage" à "l'inaltérable" : les conditions sociales de création d'un espace naturel en milieu urbain : le cas du parc de Miribel-Jonage*, Géocarrefour, n°75, pp. 283-292

©Huck Aurélien – André Emmanuel

Projet d'Initiation à la Recherche et au Développement /2011-2012

Institut national des sciences appliquées de Lyon

Mémoire :

- **MERAKCHI H**, 2011, *Quand la ville fabrique la nature/Analyse du processus d'instrumentation d'objets de nature*, Mémoire de Master 2 Recherche " Ville & Société", INSA de Lyon, 88p
- **MORAILLON S. et LOPEZ D.**, *Les projets de construction de la ville : La Rocade Nord et la ligne de Tramway E à Grenoble*, Mémoire de Projet d'initiation à la recherche et au développement, INSA Lyon, 120p

Documents informatiques récupérés :

- **INTERMEDE**, 2008, *Etude sur la gestion globale de l'eau, Synthèse des points de vue des acteurs*, rapport de commande du Grand Lyon, 20p
- **INTERMEDE**, 2008, *Bilan évaluatif du fonctionnement du groupe technique eau*, rapport de commande du Grand Lyon, 6p
- **INTERMEDE**, 2008, *Brève description de l'implication des principaux acteurs de l'île de Miribel-Jonage en matière de gestion de l'eau*, rapport de commande du Grand Lyon, 4p
- **SEGAPAL**, 2003, *Charte Miribel 18 avril 2003*
- **Direction de l'eau du Grand Lyon**, 2011, *OMEGA 17 novembre 2011 Miribel Jonage*
- **Direction de l'eau du Grand Lyon**, 2010, *Stratégie Rhône Amont, vers une gestion globale et durable de l'eau*
- **Direction de l'eau du Grand Lyon**, 2008, *Pour une gestion globale des fonctions d'un espace fluvial périurbain*
- **Direction de l'Eau du Grand Lyon**, 2003, *RLy2283*, rapport de commande du Grand Lyon, np
- **BURGEAP**, 2008, *RLy2923*, rapport de commande du Grand Lyon, np
- **BURGEAP**, 1997, *Atlas de l'île de Miribel-Jonage*, 54p
- **TOUSSAINT JY et VAREILLES S.**, 2007, *Town making, City governance : the paradoxe of project proceeding in current urbanization*
- **BAATI S.**, 2011, *Synthèse projet OMEGA* (notes de travail)
- **GRAND PARC Miribel-Jonage**, 2005, *PLAN DIRECTEUR*

Sites internet :

- **OMEGA Villes Durables**, Programme de recherche ANR – Programme Villes Durables 2009 [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.graie.org/OMEGA2/>> (consulté le 16.01.2012)
- **SAGE Est Lyonnais**, Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Est Lyonnais [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.sage-est-lyonnais.fr/>> (consulté le 18.01.2012)

©Huck Aurélien – André Emmanuel

Projet d'Initiation à la Recherche et au Développement /2011-2012
Institut national des sciences appliquées de Lyon

- **SEGAPAL, Grand Parc Miribel Jonage** – Institutionnel [en ligne]. Disponible sur <<http://www.grand-parc.fr/institutionnel/index.asp>> (consulté le 13.12.2011)
- **Eau France**, Les documents techniques sur l'eau [en ligne]. Disponible sur <<http://www.documentation.eaufrance.fr/>>, recherche : étude sur la gestion globale de l'eau ile de Miribel Jonage (consulté le 03.01.2012)

Table des Annexes

Annexe 1 : Liste des différents acteurs intervenant sur le site

Annexe 2 : Répartition des acteurs dans le Groupe Technique Eau et le Comité de Pilotage Général

Annexe 3 : Grille d'entretiens

Annexe 4 : Cartes des dispositifs techniques et des principaux acteurs

Annexe 5 : Historique du site

Annexe 1 : Liste des différents acteurs intervenant sur le site

	Collectivité / intercommunalité	Département	Nombre de communes membres	Autres membres
Lyon	commune	69		
Meyzieu	commune	69		
Caluire et Cuire	commune	69		
Jonage	commune	69		
Décines-Charpieu	commune	69		
Vaulx en Velin	commune	69		
Villeurbanne	commune	69		
Rillieux la Pape	commune	69		
Jons	commune	69		
Saint Maurice de Beynost	commune	01		
Beynost	commune	01		
Thil	commune	01		
Niévroz	commune	01		
Neyron	commune	01		
Miribel	commune	01		
Grand Lyon	communauté urbaine	69	57	0
Communauté de communes de Miribel et du Plateau	communauté de communes	01	6	0
Communauté de communes du Canton de Montluel	communauté de communes	01	9	0

Communauté de communes de l'Est lyonnais	communauté de communes	69	6	0
Syndicat intercommunal d'aménagement du canal de Jonage (SACJ)	Syndicat intercommunal à vocation unique	69	6	0
SIVOM de Décines-Charpiou Meyzieu (Grand Large)	syndicat intercommunal à vocation multiple	69	2	0
Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du parc de loisirs et du lac de Miribel-Jonage (SYMALIM)	syndicat mixte ouvert	01 et 69	13	1 EPCI et 2 conseils généraux
Syndicat intercommunal Décines, Vaulx en Velin, Villeurbanne pour la mise en valeur de la Rize	Syndicat intercommunal à vocation unique	69	3	0
Syndicat intercommunal des communes riveraines du canal de Miribel (SICCM)	Syndicat intercommunal à vocation unique	69	6	0
Syndicat mixte d'études et de programmation de l'agglomération lyonnaise	syndicat mixte fermé	69	7	3 EPCI
Syndicat mixte du schéma directeur Bugey-Côtière-Plaine de l'Ain (BUCOPA)	syndicat mixte fermé	01	12	6 EPCI
Syndicat intercommunal des eaux du Nord-Est de Lyon (SIENEL)	Syndicat intercommunal à vocation unique	01	4	0
Syndicat intercommunal d'eau potable de	Syndicat intercommunal à vocation unique	69	7	0

l'Est lyonnais (SIEPEL)				
SIVU de la station d'épuration de Beynost -St Maurice de Beynost	Syndicat intercommunal à vocation unique	01	2	0
Syndicat intercommunal de distribution d'eau de Thil-Niévroz	Syndicat intercommunal à vocation unique	01	2	0
SIVU d'aménagement et d'entretien du ruisseau des Echets et du ravin des Profondières	Syndicat intercommunal à vocation unique	01	2	0
SIVU d'assainissement de Miribel et de Neyron (SAMINE)	Syndicat intercommunal à vocation unique	01	2	0
Département du Rhône	Département	69	293	
Département de l'ain	Département	01	419	
Région Rhône-Alpes	Région	01, 07, 26 38 42 69, 73, et 74	2879	
SEGAPAL	Société d'économie mixte	01 et 69		
VNF	établissement public	national		
VEOLIA eau	société en commandite par actions	national et international		
EDF	groupe	national et international		
Etat				
- DDAF	} DREAL	direction départementale de l'agriculture et de la forêt		
- DIREN		direction régionale de l'environnement		
- DRIRE		direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement		
- SNRS		service navigation Rhône-Saône		

- DDASS		direction départementale des affaires sanitaires et sociales		
Agence de l'eau				
Autres Acteurs				
• Associations environnementalistes				
• Associations de sports aquatiques				
• Agriculteurs				
• Carriers				

Annexe 2 : Répartition des acteurs dans le Groupe Technique Eau et le Comité de Pilotage Général

Organisme	GT EAU	CP général	Organisme	GT EAU	CP général
			Collectivités locales (suite)		
Administrations et établissements publics			Conseil Général de l'Ain	X	X
Agence de l'eau RMC	X	X	Conseil Général du Rhône mission environnement	X	X
Conseil Supérieur de la Pêche : M. François VANCAYSELLE, M. Pascal ROCHE, Jean-Claude RAYMOND, Guy OLIVIER	X	X	Grand Lyon direction de l'Eau	X	X
DDAF de l'Ain, Fabrice Coq	X	X	Agence d'urbanisme		X
DDAF du Rhône, Catherine Marcellin	X	X	Pompiers		X
DDASS de l'Ain	X		Région Rhône-Alpes DEE	X	X
DDASS du Rhône	X	X	SYMALIM	X	X
DDE du Rhône		X	Syndicat intercommunal pour la mise en valeur de la Rize	X	X
DDJS/DRJS		X	Syndicat intercommunal du canal de Jonage	X	X
DIREN	XX	X	Syndicat des communes riveraines du canal de Miribel	X	X
DRIRE	X	X	SYTRAL		X
EDF	X	X	EPTB Territoire Rhône	X	X
Office National de la Chasse CNERA Broyer		X	Région Urbaine de Lyon		X
Office National de la Chasse, SD Rhône		X			
Office National des Forêts Unité Rhône		X	Acteurs socio-économiques		
Police nationale		X	Chambre d'agriculture de l'Ain		X
Gendarmerie		X	Chambre d'agriculture du Rhône		X
Préfecture de l'Ain	X	X	Compagnie Générale des Eaux	X	X
Préfecture du Rhône	X	X	CORA section Ain		X
Préfet à la ville		X	CORA section Rhône		X
Rectorat		X	CREN Rhône-Alpes		X
VNF subdivision de Lyon	X	X	Fédération des pêcheurs du Rhône, Benoît Froment et Alain Luyat	X	X
SNRS (Service de la Navigation)	X	X	Fédération des chasseurs de l'Ain		X
			Fédération des chasseurs du Rhône		X
Collectivités locales			Fédération des pêcheurs de l'Ain; Patrice Labé		X
Commune de Beynost		X	FRAPNA section Ain		X
Commune de Caluire et Cuire		X	FRAPNA section Rhône		X
Commune de Décines-Charpieu		X	Naturalistes rhodaniens		X
Commune de Jonage		X	SEGAPAL	X	X
Commune de Jons		X	Société des Autoroutes Paris Rhin Rhône		X
Commune de Meyzieu		X	Association des consommateurs d'eau		X
Commune de Miribel		X	Représentants des fédérations sportives		X
Commune de Neyron		X	Union Lyonnaise des Pêcheurs à la Ligne		X
Commune de Niévroz		X	UNICEM (producteurs granulats)		X
Commune de Saint-Maurice-de-Beynost		X	SLTC		X
Commune de Thil		X	Caisse d'Allocations Familiales de Lyon		X
Commune de Vaulx-en-Velin		X			
Commune de Villeurbanne		X			
Communauté de communes de l'est lyonnais		X			

Organisme	GT EAU	CP général
Personnes qualifiées (sous réserve de leur accord)		
Gudrun Bornette (Lyon I)		X
Bravard Jean-Paul (Lyon II)	X	X
Girel Jacky (CNRS Grenoble)		X
Oberlin Guy (CEMAGREF)	X	

X : membre d'un comité

XX : référent de l'Etat

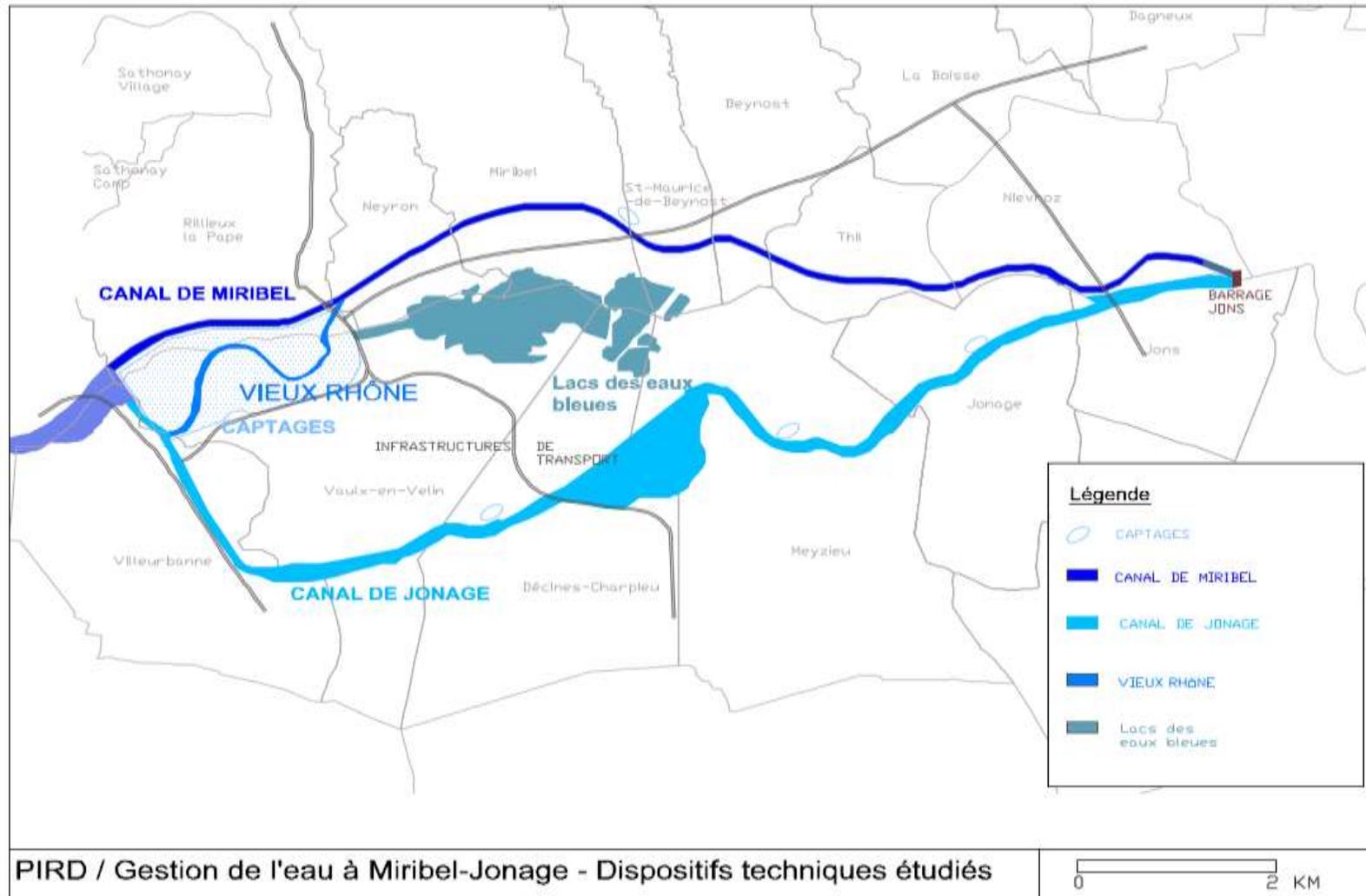
CP : Comité de pilotage

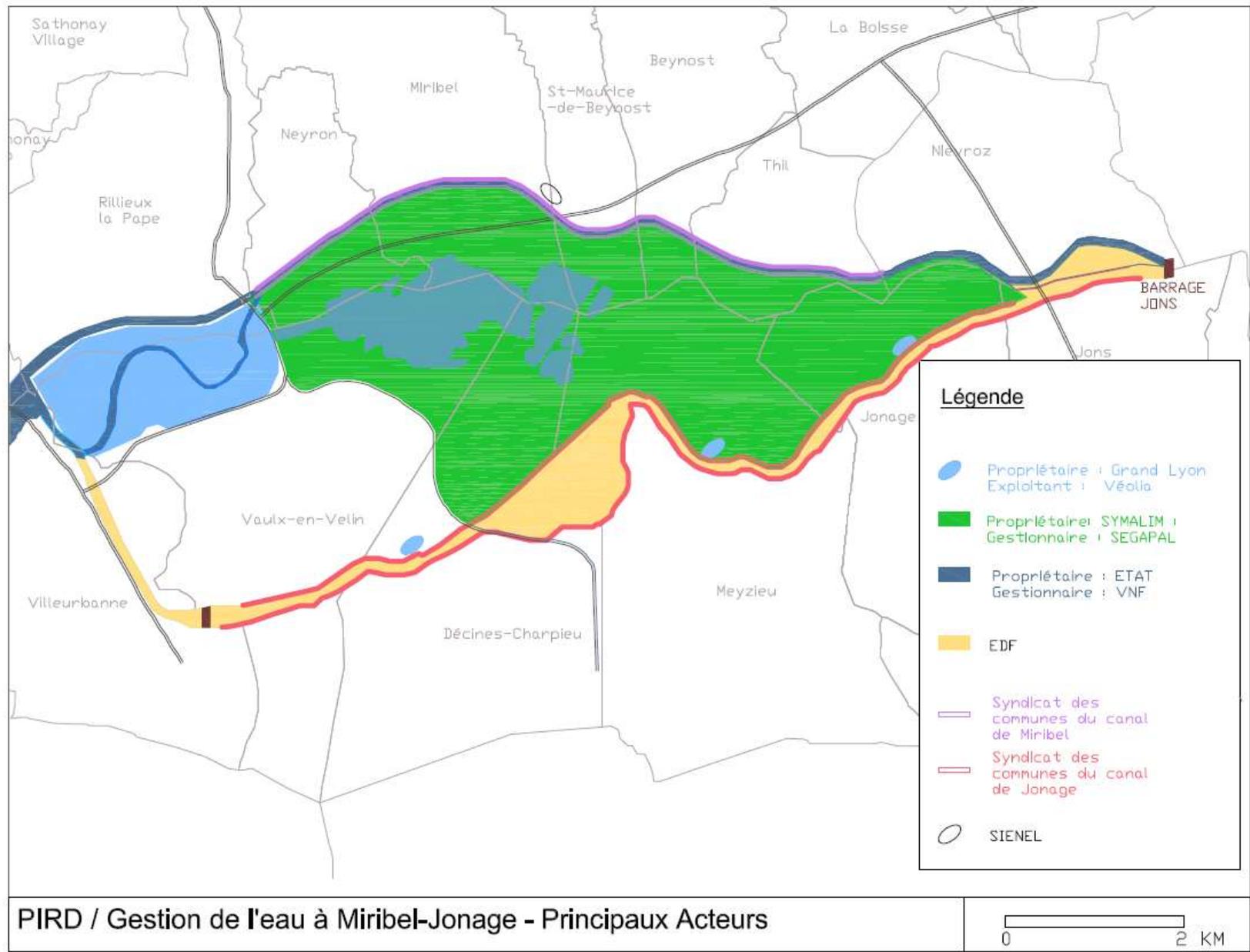
GT : Groupe de travail technique

Annexe 3 : Grille d'entretiens

Fonctionnement - Gestion de l'eau
Ressenti global du fonctionnement de la gestion de l'île
Une Fonction privilégiée à l'état actuel ?
Attentes Particulières ?
Actions mises en place A la hauteur des attentes ?
Echelle de gestion et structure porteuse (dispositifs organisationnels)
Relations entre acteurs
Intérêts/Enjeux des acteurs
Prédominance d'un acteur ? Pour quelles raisons ?
Ententes/Accords
Qui est à l'origine des réunions ?
Financement
Moyens financiers Principaux financeurs
Qui est à l'origine des actions ?
Qui est propriétaire ?

Annexe 4 : Cartes des dispositifs techniques et des principaux acteurs





©Huck Aurélien – André Emmanuel
 Projet d'Initiation à la Recherche et au Développement /2011-2012
 Institut national des sciences appliquées de Lyon

Liste des figures – tableaux - extraits

Figure 1 - Exemple de représentation organisationnelle (état février 2012)	20
<i>Source : André/Huck</i>	
Figure 2 : Situation de l'île Miribel-Jonage	26
<i>Source : présentation projet anneau bleu-site du Grand Lyon</i>	
Figure 3 : L'évolution du fleuve/Creusement des deux canaux (Miribel et Jonage)	28
<i>Source : document Grand Lyon (RLy2923)</i>	
Figure 4 - L'évolution des impacts –	30
<i>Source : document Grand Lyon (RLy2923)</i>	
Figure 5 : Fonctionnement hydrologique de l'île.....	34
<i>Source : EtudeBurgeap / document Rly 2923</i>	
Figure 6 - Répartition des débits dans les deux canaux –	35
<i>Source : Etude Burgeap/Document Rly2923</i>	
Figure 7 : Dysfonctionnements dans le périmètre de l'île	37
<i>Source : Etude Burgeap : document Rly 2923</i>	
Figure 8 - Miribel-Jonage : les différentes organisations.....	38
<i>Source : André /Huck (10/06/12)</i>	
Figure 9 - Le contexte institutionnel de l'île –.....	45
<i>Source : Grand Lyon</i>	
Figure 10 - Interactions Acteurs / Dispositifs techniques étudiés	47
<i>Source : André / Huck (06/06/2012)</i>	
Figure 11 - Evolution de moyens de gouvernance	49
<i>Source : Grand Lyon [OMEGA-17/11/2011]</i>	
Figure 12 - Le rôle de chacun dans la gouvernance	51
<i>Source : André / Huck (05/07/2012)</i>	
Figure 13 - Pistes d'avancement	58
<i>Source: Document Intermède</i>	
Figure 14 - La gouvernance du projet "Gestion globale de l'eau"	60
<i>Source : Présentation Stratégie Rhône-Amont"</i>	
Figure 15 - Schéma de Gouvernance / Interactions	61
<i>Source : réalisé par les étudiants (07/06/2012)</i>	
<hr/>	
Tableau 1 - Acteurs et Vocations - <i>Source : André/Huck 08/06/12</i>	39
<hr/>	
Extrait 1 – Complexité du site -	53
Extrait 2 – Focalisation sur certains sujets -	56